



CARD

RAPPORT DE RÉUNION

LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA
COALITION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA
RIZICULTURE EN AFRIQUE (CARD)

TOKYO, 3–4 JUIN 2009

Table des matières

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	I
RAPPORT DE RÉUNION	1
1.Introduction	1
2.Cérémonie d'ouverture	3
3.Rapport sur les progrès de la CARD	5
4. Présentation des Stratégies nationales de développement rizicole par le premier groupe de pays	6
Observations sur les SNDR par le Groupe de travail technique du Secrétariat de la CARD.....	15
Discussions sur les SNDR.....	18
Conclusion	25
5. Approche des partenaires au développement envers le développement du riz en Afrique	27
Discussions	34
Conclusion	36
6. Coopération Sud-Sud pour le développement de la riziculture en Afrique	38
Discussions	43
Conclusions du président.....	45
7. Conclusions de l'Assemblée et les prochaines étapes	47
8. Divers	49
9. L'Allocution de clôture du Président	50
Annex 1 : Programme de l'Assemblée	52
Annexe 2 : LISTE DES PARTICIPANTS	523
Annexe 3 : Résumé du Président de l'Assemblée (Version Française)	58
Annexe 4 : Résumé du Président de l'Assemblée (Version Anglaise)	61



LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COALITION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE EN AFRIQUE (CARD)

TOKYO, 3–4 JUIN 2009

Résumé exécutif

Introduction

La ville de Tokyo a accueilli la deuxième Assemblée générale de la « Coalition pour le développement du riz en Afrique » (CARD) du 3 au 4 juin 2009. Cette Assemblée a été co-présidée par le Premier vice-président de l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA), M. Kenzo Oshima et Dr Namanga Ngongi, Directeur de l'Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA). Le discours clef a été prononcé par la Présidente de JICA Mme Sadako Ogata et M. Kofi Annan, Président de l'AGRA. Parmi les participants, figuraient les délégués issus du « premier groupe » des douze pays de l'Afrique subsaharienne approuvés pendant la Première Assemblée générale de la CARD, deux pays africains observateurs, le Secrétariat du Mano River Union, 21 organisations tenant le rôle de partenaires au développement, six pays asiatiques, le Brésil et l'Égypte en tant que partenaires à la coopération Sud-Sud.

Rapport des progrès de la CARD par le Secrétariat

Suite à la Première Assemblée générale tenue en octobre 2008, suivie le même mois de l'ouverture du Secrétariat de la CARD, le premier groupe des douze pays de la CARD à savoir le Cameroun, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Madagascar, le Mali, le Mozambique, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie et l'Ouganda ont élaboré leurs Stratégies nationales pour le développement rizicole

(SNDR). La JICA a de son côté, effectué des études dans ces pays sur les projets en cours ainsi que ceux achevés ultérieurement et qui bénéficiaient du soutien des partenaires au développement. Ainsi, le terrain avait été préparé pour la tenue des réunions entre les Groupes de Travail des SNDR, leurs gouvernements et les partenaires au développement en vue d'engager des discussions sur la mise en œuvre des stratégies.

Présentation des Stratégies nationales pour le développement rizicole du premier groupe de pays

Des délégués venus des 12 pays du premier groupe ont présenté leur Stratégie nationale de développement rizicole (SNDR). Chaque pays a avancé des arguments solides en faveur du développement des sous-secteurs rizicoles dans leurs pays. Ces arguments se fondaient sur des preuves tangibles et des choix rationnels des opportunités de développement. Malgré la nécessité d'améliorer un certain nombre de documents, notamment en matière de fixation des priorités et d'élaboration des activités de chaque sous-secteur, ceux-ci sont suffisamment avancés pour permettre aux gouvernements et aux partenaires au développement de se focaliser sur l'action la plus urgente à entreprendre afin de réaliser le potentiel de chaque pays en matière de production rizicole

Observations du Secrétariat du Groupe de Travail technique de la CARD sur les SNDR

Les 12 documents de SNDR ont été examinés par le groupe de travail technique du secrétariat de la CARD qui a émis les commentaires suivants :

- Le riz constitue un aliment de base dans tous les 12 pays dont 10 s'efforcent de devenir autosuffisants d'ici 2018. Le Madagascar, le Mali, la Tanzanie et la Sierra Leone comptent devenir des exportateurs nets de riz. Les gains de production escomptés par les SNDR sont en général trop optimistes, avec des augmentations qui sont multipliés par 10. En moyenne les pays proposent de tripler les rendements sur les 10 prochaines années.
- Parmi les 12 pays, le Madagascar, le Mali, le Sénégal, le Kenya, le Mozambique et la Tanzanie se concentrent principalement sur les systèmes irrigués. Le Ghana, le Nigeria, la Sierra Leone et l'Ouganda principalement sur les bas-fonds pluviaux et le Cameroun et la Guinée sur les écologies de plateau. L'accroissement de la production attendue sera obtenu par une

combinaison de l'intensification et de l'expansion des superficies. Bien que les rendements ciblés soient optimistes, ils semblent être atteignables, par contre certains pays sont trop optimistes en matière de l'expansion ciblée notamment dans les zones irriguées.

- Les SNDR ont pris acte d'un certain nombre de contraintes à lever, telles que le manque d'accès aux crédits et les régimes fonciers inappropriés. Les femmes en général font face à davantage de difficultés que les hommes en ce qui concerne l'accès au foncier, aux intrants, au crédit et à la technologie. Toutefois, les SNDR ne se prononcent pas sur la façon dont de telles contraintes peuvent être levées et comment les femmes peuvent jouer un rôle plus significatif dans la filière rizicole.
- Les estimations des besoins en semences sont dans la plupart des cas surestimés avec des pays qui estiment que toutes les semences produites seront certifiées. Les systèmes semenciers ont clairement besoin de soutien.
- La nécessité d'investir dans la construction de nouvelles infrastructures d'irrigation, ainsi que dans le réaménagement de celles qui existent déjà a été souligné sans que les questions relatives à l'appropriation de l'exploitation et de l'entretien n'aient été abordées de façon exhaustive. Afin d'orienter des investissements appropriés, il est important d'harmoniser les politiques, d'améliorer la commercialisation, l'approvisionnement des intrants, la mécanisation, la production semencière, l'organisation des activités post-récolte et les préférences des consommateurs ne doivent être négligées. Chaque SNDR a reconnu que des actions devraient être menées en vue d'améliorer la capacité humaine, mais aucune n'a donné de mesures concrètes pour le faire.
- Les questions transfrontalières telles que le captage des eaux, les échanges internationaux de riz, des politiques semencières et les mécanismes de subvention et la question de la disponibilité des engrais ont été traitées séparément, mais doivent être abordées au niveau régional.

Discussions sur les SNDR

L'Assemblée a reconnu et apprécié les efforts fournis par chaque pays ainsi que l'aide apportée par la Coalition en vue de la préparation des SNDR dans un délai limité, mais a recommandé que les SNDR soient considérées comme des documents évolutifs. Ils étaient prêts à être utilisés par les pays et les partenaires

au développement, mais parallèlement continuent à être peaufinés pour la fixation des priorités et la définition des approches. Il a été avancé que les SNDR devraient être plus explicites en matière de mise en œuvre des coûts à court, moyen ou long terme pour constituer une base pour la formulation de plans de financement fiables.

Les discussions ont également porté sur la question de la conformité des SNDR aux cadres de développement établis aux niveaux nationaux et régionaux. L'initiative de la CARD avait été prise afin de garantir que les priorités des SNDR soient reflétées dans les principaux documents de développement tels que les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), les stratégies de développement du secteur national agricole telles que le Programme détaillé pour le développement de l'Agriculture africaine (CAADP) Compactes pour les rendre éligibles pour un financement interne et pour l'aide au développement.

Ce point a mené à une autre recommandation essentielle relative à la mise en œuvre et à la structure de la gouvernance des SNDR. Il est nécessaire de souligner que de nombreuses activités ne seront pas menées par les ministères de l'Agriculture. L'Assemblée a fait appel à une inclusion et un engagement de tous les ministères concernés, aux niveaux national et international pour assurer une pleine appropriation par les pays en vue d'une mise en œuvre efficace des SNDR.

L'importance de tirer des leçons des exemples réels et des interventions antérieures a été soulignée, notamment la Révolution verte asiatique, pour l'évolution des programmes nationaux et régionaux de développement de la riziculture et des documents stratégiques.

Des points clefs sur les sous-secteurs ont été choisis et bien accueillis par les intervenants. Il s'agit des points suivants :

- la production des semences de qualité est une exigence fondamentale et devrait impliquer les producteurs semenciers privés et communautaires.
- l'accès garanti aux engrais est également important, mais la leçon tirée de la Révolution verte asiatique est qu'il n'est pas rationnel de se concentrer exclusivement sur les engrais chimiques d'où la nécessité pour les

agriculteurs d'être formés sur l'utilisation des engrais organiques et minéraux

- la rénovation et l'entretien des infrastructures doivent faire partie de la gestion et de l'utilisation des projets de maîtrise de l'eau
- il faut une forte composante de recherche pour assurer l'augmentation escomptée des rendements et pour permettre une maîtrise des stress biotiques
- il faut des subventions « rationnelles » et durables qui vont inciter le secteur privé, il faut également se doter de stratégies de sortie qui permettront aux paysans de mener les activités de façon autonome.
- il existe des opportunités pour de grandes exploitations agricoles, détenues par des locaux et des étrangers, mais les SNDR n'y font pas référence
- les objectifs de réduction de la pauvreté et d'atteinte de la sécurité alimentaire doivent être réalisables, et ne doivent pas uniquement cibler les petits exploitants
- la stratégie du développement des capacités humaines de la CARD doit aller au delà la simple formation des individus et inclure l'amélioration du recrutement des stagiaires. Elle devrait également prendre en compte la l'aspect genre étant donné que les femmes constituent une grande partie de la main-d'œuvre.

Approche des partenaires au développement vis-à-vis du développement de la riziculture en Afrique

Les organismes et institutions suivants ont fait leurs présentations : le NEPAD, IRRI/AfricaRice, le ministère japonais des Affaires étrangères, la JICA, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'USAID, le PNUD, l'AGRA, la FAO, le FIDA, le PAM et l'IWMI qui ont tous affirmé leur soutien à l'Initiative de la CARD. Le choix de l'échange d'informations relative aux interventions rizicoles par les partenaires au développement les ont conduits à reconnaître que chaque partenaire a sa propre fonction et son unique rôle à jouer dans les filières. Par conséquent une bonne coordination entre partenaires avec une bonne distribution des fonctions basée sur une division rationnelle du travail, augmenterait l'impact sur le développement du secteur rizicole d'une façon efficace. L'Assemblée a été

informée que ceci sera facilité lors de la prochaine rencontre de l'Initiative de la CARD lorsque l'actuel exercice qui consiste à identifier les ressources pour répondre aux besoins se fera plus tard dans l'année.

Parmi d'autres recommandations des partenaires au développement figurent :

- la nécessité d'avoir davantage de concertation au niveau national et au siège social afin d'harmoniser le soutien pour la mise en œuvre des SNDR ;un
- plaidoyer fondé sur les faits est requis pour s'assurer que le développement rizicole en Afrique ait sa « part équitable » dans les stratégies de coopération des partenaires au développement.
- un système d'informations complet qui s'étend jusqu'au niveau village doit être mis en place afin de collecter et de partager les informations parmi les acteurs. Les partenaires au développement pourraient contribuer à la construction des partenariats public-privé dans les domaines des services d'informations et de conseil.
- il faut apporter plus de réflexion aux questions énergétiques y compris la mécanisation des pratiques culturelles et des activités post-récoltes. La CARD peut aider à catalyser les technologies novatrices, notamment toucher les communautés qui sont hors du réseau.

Coopération Sud-Sud pour le développement du riz en Afrique

Les délégués venus d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines, de Thaïlande, du Viêtnam, d'Égypte et du Brésil ont mis en évidence les forces de leurs pays et ce qu'ils peuvent apporter au sein du continent africain. Leur expérience, notamment en matière du renforcement des capacités, du transfert des technologies, de la gestion et de la démonstration de projets pilotes valoriseront la planification et la mise en œuvre du développement du secteur rizicole en Afrique subsaharienne. L'Assemblée a également reconnu qu'une telle collaboration devrait être bien ciblée et basée sur l'avantage comparatif de chaque partenaire, et a également insisté sur une valorisation égale des scientifiques, des experts et des formateurs que l'on envoie en Afrique subsaharienne en tant que formateurs, ainsi que la formation du personnel que l'on envoie hors de l'Afrique subsaharienne pour être formés. De plus, les intervenants de la discussion ont pris note de la nécessité que les partenaires au développement exploitent pleinement le potentiel dont sont

dotés ces partenaires Sud-Sud.

Étapes prochaines

Après toutes les présentations et les délibérations ci-dessus, l'Assemblée reste déterminée à garder l'élan de l'initiative de la CARD et à cette fin, a recommandé les actions suivantes.

- L'initiative de la CARD va d'emblée aider chaque pays du premier groupe à mettre en place les mécanismes de coordination s'inspirant des cadres institutionnels déjà en place pour la mise en œuvre des SNDR dans chaque pays. Il s'agit non seulement de la coordination des interventions rizicoles des acteurs pertinents, mais également de la coordination pour garantir la conformité des SNDR aux cadres de développement et de financement pertinents. Il s'agit de la CAADP et des DSRP pour un ralliement politique et la mobilisation des financements adéquats en vue d'investir dans la riziculture.
- Au niveau régional, les actions doivent être entreprises afin d'identifier les modalités et les zones d'intervention.
- En guise de première étape vers la mise en œuvre des SNDR, les mécanismes de coordination mentionnés ci-dessus doivent :
 - effectuer une identification détaillée des besoins et des ressources pour localiser les lacunes et les zones prioritaires pour une intervention immédiate ;
 - affiner les SNDR pour prendre en compte de manière plus explicite des expériences antérieures;
 - consulter les acteurs afin d'assurer la coordination et l'harmonisation des mesures de soutien, tout en accordant une attention particulière au renforcement des capacités.
- La coopération Sud-Sud ainsi que les modalités de soutien à la coopération des pays hors Afrique subsaharienne doit être encouragée et facilitée par le Secrétariat en collaboration avec les pays et institutions intéressés.
- Le Secrétariat de la CARD devrait mettre en place un système d'informations ainsi qu'un site Internet dans les meilleurs délais.

Divers

L'Assemblée a approuvé la proposition du Comité directeur qui s'était réuni la veille de l'événement pour inclure la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale en tant que nouveaux membres du comité directeur qui se rajoutent aux huit membres déjà existants qui sont : le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA), le Centre japonais de recherche internationale en sciences agricoles (JIRCAS), et le Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD).

En ce qui concerne le partage d'informations, « le premier groupe » de pays de la CARD est d'avis que leurs SNDR soient largement diffusées, quant aux partenaires au développement présents, ils se sont mis d'accord pour que les informations figurant dans le rapport « Etude de base sur les projets rizicoles en Afrique subsaharienne » soient diffusé au public.

Les intervenants sont d'avis que la prochaine Assemblée générale de la CARD soit tenue dans un an et la date du prochain Comité directeur a été proposée pour le 29 novembre.

Allocution de clôture du Président

Selon le Président M. Oshima, c'était probablement la première fois que les divers acteurs se rencontraient. Leurs interactions qui se sont avérées positives ont témoigné de l'existence d'un immense potentiel et d'une volonté de collaboration dont les deux parties sortiront gagnantes et pas seulement les Africains. Il faudra que les bailleurs soutiennent cette initiative et en ce sens, la JICA a donné un bon exemple avec son soutien à la collaboration Sud-Sud et celle-ci nourrit l'espoir que d'autres bailleurs suivront cet exemple.



**LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COALITION POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE EN AFRIQUE
TOKYO, 3–4 JUIN 2009**

RAPPORT DE RÉUNION

1. Introduction

La Coalition pour le développement du riz en Afrique (CARD) est un groupe consultatif constitué de bailleurs bilatéraux et multilatéraux, d'organisations régionales et internationales travaillant en collaboration avec les pays africains producteurs de riz. La CARD a pour objectif de soutenir les efforts fournis par les pays africains afin de doubler la production rizicole sur le continent de 2,8 millions de tonnes par an sur une période de dix ans, c'est à dire d'ici 2018.

La coordination de la CARD est assurée depuis un petit Secrétariat abrité par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) à Nairobi, au Kenya. Il a été mis en place suite lors de la Quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (TICAD IV, 28–30 mai 2008, Yokohama, Japon) et bénéficie du soutien de l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA) en partenariat avec l'AGRA, le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), le Nouveau Partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD), le Centre de riz pour Afrique (AfricaRice) et l'Institut international pour la recherche rizicole (IRRI). D'autres organismes de collaboration sont la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale.

La première Assemblée générale de la CARD s'est tenue du 29 au 30 octobre à Nairobi, Kenya. Elle a été suivie par la mise en place du secrétariat de la CARD qui a apporté son soutien aux douze pays prioritaires de la CARD, c'est-à-dire le

Cameroun, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Madagascar, le Mali, le Mozambique, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie et l'Ouganda dans l'élaboration des Stratégies nationales de développement rizicole (SNDR). La CARD a également prêté main forte aux études de délimitation pour déterminer quels programmes et projets du développement rizicole étaient en cours dans ces pays afin d'identifier les lacunes qui doivent être comblées afin de compléter les actions prioritaires identifiées dans les SNDR.

Ce document fait état des résultats de la deuxième Assemblée générale de la CARD qui s'est tenue à Tokyo du 3 au 4 juin 2009 pour réviser le statut de la CARD et donner une orientation pour l'année suivante jusqu'à la 3^e Assemblée générale qui aura lieu en 2010.

La deuxième Assemblée générale a réuni des délégués des 12 pays du premier groupe de pays, ainsi que ceux de deux pays observateurs, à savoir la Côte d'Ivoire et le Liberia et du Secrétariat de l'Union du fleuve Mano. Étaient également présents 140 délégués issus des partenariats au développement et des représentants de sept pays de l'Asie, d'Afrique du Nord et d'Amérique latine, à savoir le Brésil, l'Égypte, l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande et le Viêtnam. Ces pays avaient fait manifesté leur intérêt à contribuer à la coopération Sud-Sud.

Le format de l'Assemblée générale comprenait des présentations suivies de discussions sur quatre sujets principaux :

1. Le rapport d'étape de la CARD par son Secrétariat
2. Les Stratégies nationales de développement rizicole
3. Les approches des partenaires au développement relatives au développement de la riziculture en Afrique
4. La coopération Sud-sud en matière de développement rizicole en Afrique.

L'Assemblée a pris fin avec des discussions, à savoir comment aller de l'avant et les étapes prochaines, avec l'allocution de clôture du co-président.

2. Cérémonie d'ouverture

Suivant la recommandation du Comité directeur, M. Kenzo Oshima, Premier vice-président de JICA a cherché et obtenu l'approbation de JICA et de l'AGRA pour co-présider l'Assemblée. Le Directeur de l'AGRA, Dr Namanga Ngongi s'est joint à celui-ci pour co-présider l'Assemblée. Ces derniers ont invité la Présidente de JICA Mme Sadako Ogata ainsi que le Président de l'AGRA M. Kofi Annan à prononcer un discours devant l'Assemblée.

Madame Ogata, Présidente de la JICA

Madame la Présidente a souhaité la bienvenue aux délégués au nom de JICA et a attiré l'attention sur les contributions passées et présentes exceptionnelles de M. Kofi Annan aux questions liées à la sécurité alimentaire en Afrique, et en particulier en tant que Président de l'AGRA. Elle a également souhaité la bienvenue aux cinq pays asiatiques, ainsi qu'au Brésil et à l'Égypte qui constituaient tout deux la présence « australe » qui permet aux partenaires de la CARD de s'étaler sur trois continents. Madame Ogata n'a pas tari d'éloges sur la CARD pour les progrès accomplis depuis sa 1^{ère} Assemblée générale et en particulier l'élaboration des 12 SNDR en un temps relativement court. Elle a exhorté toutes les parties à aider la CARD à aller de l'avant avec la détermination d'obtenir des résultats tangibles. Elle a ajouté que la crise financière mondiale avait des effets néfastes graves sur les populations pauvres en Afrique et a rassuré l'Assemblée qu'en dépit de ses propres problèmes économiques, le Japon tiendra les promesses qu'il a faits au TICAD IV pour continuer à jouer son rôle dans la réduction de la pauvreté.

En conclusion, Madame Ogata a indiqué que le Protocole d'accord qui avait été signé le matin même entre JICA et l'AGRA était une preuve de l'engagement de la JICA envers la CARD, de son soutien entier pour une Révolution verte en Afrique, et de sa détermination à garder une forte relation de travail entre les deux organisations.

M. Kofi Annan, Président de l'AGRA

M. Kofi Annan a remercié Mme Ogata et les co-présidents et a loué l'objectif de la CARD qui consiste à aider les petits exploitants africains à doubler leur production

de riz. La croissance rapide de la demande en riz en Afrique, accompagnée d'une tendance générale haussière des denrées alimentaires ont créé un besoin mondial pour la production de plus de nourriture. Ainsi, M. Annan s'est réjoui de voir autant de pays africains producteurs de riz prendre part à cette Assemblée. Il a d'ailleurs noté que malgré le nombre élevé de besoins importants, tels que des effectifs plus importants de chercheurs et des intrants améliorés (surtout en semences améliorées), il existe déjà des technologies qui n'attendent qu'à être mises en application pour faire la différence. Travailler en étroite collaboration avec les agriculteurs dans la mise en œuvre des produits de la recherche publique pourrait apporter d'importantes améliorations en matière de sécurité alimentaire. Le NERICA pourrait, par exemple, servir de plateforme pour un tel changement.

M. Annan a en particulier accueilli les opportunités qui pourraient s'ouvrir par une coopération Sud-Sud renforcée. Il a également rappelé aux membres de la CARD de ne pas oublier les femmes qui constituent la majorité des producteurs de riz en Afrique, et dont les revendications ont souvent été négligées. La preuve en était la faible représentation des femmes dans l'Assemblée, et que M. Annan voudrait voir rectifiée à l'avenir.

3. Rapport sur les progrès de la CARD

M. Hiroshi Hiraoka, Coordonnateur du Secrétariat de la CARD

M. Hiraoka a fait état des progrès et des réalisations de la CARD depuis la 1^{ère} Assemblée générale qui s'est tenue à Nairobi en juillet 2008. Il a félicité les 12 pays du premier groupe pour avoir achevé leurs SNDR, ainsi conduisant la CARD à entamer la mobilisation de ressources. Suite à la première Assemblée générale, les 12 pays prioritaires ont préparé le premier avant-projet des SNDR qui a été passé en revue lors d'un atelier sur l'élaboration des SNDR tenu au Centre du riz pour l'Afrique à Cotonou au Bénin. À partir des recommandations émises pendant l'atelier, notamment le contrôle rigoureux par les pairs des SNDR de chaque pays par d'autres pays, les SNDR ont été revues et finalisées pour être partagées avec les partenaires au développement de la CARD lors de cette Assemblée.

Une étude des travaux en cours, effectués par les partenaires au développement dans les 12 pays du premier groupe avait été terminée et distribuée aux participants sous forme de CD-ROM. Cette étude a identifié plus de 250 projets en cours ou récemment achevés, ce qui a montré beaucoup de soutien pour le développement du riz en Afrique.

M. Hiraoka a sincèrement reconnu le soutien qu'a reçu la CARD de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), de Bioversity et de bien d'autres institutions.

La prochaine étape serait de garantir que les priorités identifiées dans les SNDR, mais qui ne sont pas couvertes dans les projets en cours soient éligibles pour bénéficier du soutien des partenaires au développement en s'assurant que celles-ci soient compatibles avec les priorités des gouvernements. Ces priorités sont prévues dans leurs Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et les Stratégies nationales de développement (SND), et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (CAADP) et d'autres cadres pertinents. Ainsi, la CARD pourrait passer de la phase de planification à la phase de mise en œuvre.

4. Présentation des Stratégies nationales de développement rizicole par le premier groupe de pays

Les représentants cités ci-dessous ont fait les présentations sur les efforts à mettre en oeuvre pour faire avancer les SNDR (par ordre de présentations) de chacun des 12 pays prioritaires¹.

1. Kenya Dr Johnson Irungu Waithaka

Les années récentes ont vu l'importance de riz au Kenya gagner du terrain à l'instar de la consommation par habitant. La consommation du riz surtout dans les zones urbaines s'accroissait plus rapidement que les autres céréales. La majeure partie de la production rizicole nationale, provient des rizières irriguées mises en place par le gouvernement, elle était de l'ordre de 47 256 tonnes en 2007 pour une consommation qui s'élevait à 293 722 tonnes. Les SNDR étaient préparées conformément aux importants documents stratégiques ; c'est-à-dire la Vision de l'an 2030, le Projet des politiques nationales sur la nutrition et la sécurité alimentaire, ainsi que l'actuel Plan stratégique du ministère de l'Agriculture.

En vue d'atteindre l'autosuffisance en riz d'ici 2030, la production de riz ciblée au Kenya pour l'an 2018 est fixée à 178 139 tonnes ; près de 80 % de l'augmentation prévue viendra de l'expansion/la réhabilitation de la production du riz irrigué. L'objectif principal de développement rizicole prévu aborde des questions techniques, tels que l'amélioration des intrants et des équipements agricoles, le soutien en vue des crédits, les infrastructures et l'amélioration de la structure des marchés. Un Forum des acteurs du secteur rizicole (NSRF) sera mis en place afin de fixer les priorités et de mettre en oeuvre les interventions identifiées dans les SNDR.

2. Tanzanie M. Emmanuel Achayo

La consommation de riz par habitant en Tanzanie – qui comptait 40 millions d'habitants en 2008 – avec un taux de croissance annuel de 2,8 %, a augmenté

¹ Toutes les présentations sont disponibles sur un CD-ROM disponible au Secrétariat de la CARD

de manière progressive de 20,5 kg en 1998 pour atteindre 25,8 kg en 2008. La consommation annuelle de riz usiné se situait aux alentours de 1 000 000 tonnes en 2008 avec un taux d'autosuffisance qui était de 84,5 %. La production annuelle de riz usiné pendant la dernière décennie se situait entre 530 000 et 851 000 tonnes. Afin de pallier le manque à gagner, entre 50 000 et 100 000 tonnes de riz usiné ont été importés entre 2001 et 2005 pour un coût d'environ 130 millions de dollars américains. La superficie totale sous riziculture est passée de 490 000 ha en 1998 à 665 000 ha en 2007, dont 90 % est gérée par de petits exploitants avec des exploitations de 0,5 à 0,3 ha respectivement. La productivité de la Tanzanie n'a pas beaucoup changé et variait de 1,0 à 0,2 t/ha par rizière (l'équivalent de 1,6 à 1,8 t/ha de paddy).

Les objectifs pour 2018 sont fixés à 1 963 000 tonnes à partir de 695 000 ha avec un rendement moyen de 2,8 t/ha. Il est proposé d'élargir la surface irriguée en passant de 200 000 ha en 2008 à 390 000 ha en 2018. Les SNDR se donnent comme objectif l'amélioration de l'accès des paysans à des variétés améliorées et aux systèmes semenciers, l'amélioration de la commercialisation et de la distribution des engrais, l'accélération du développement de l'irrigation et des investissements dans les technologies de la maîtrise des eaux, faciliter l'accès à et l'entretien des machines et des équipements agricoles, la promotion de l'utilisation de la petite machinerie, faciliter l'accès au crédits/financement agricoles, la mise en place d'une Banque agricole et de projets de caution de crédit, faciliter l'établissement des associations d'agriculteurs, l'élaboration des capacités en recherche en transfert de technologies, etc.

3. Sénégal Dr Seyni Ndiaye

La production rizicole nationale ne représentait que 20 % des 800 000 tonnes de riz consommé au Sénégal en 2007. Le gouvernement avait contemplé la nécessité d'une stratégie pour une promotion de la riziculture locale et a obtenu la coopération des chercheurs, du secteur privé et d'autres acteurs concernés. Parmi les partenaires au développement qui se sont impliqués dans le secteur rizicole, l'agence internationale de coopération coréenne (KOICA), le Programme du gouvernement espagnol FAD ainsi que la Banque mondiale se sont sérieusement engagés dans la mise en œuvre d'un programme de coopération rizicole et qui comprend la réhabilitation d'un périmètre irrigué et l'amélioration des technologies de transformation/commercialisation, etc. La

KOICA et la Banque mondiale ont investi à Podor et dans la Vallée du fleuve Sénégal où il existe un fort potentiel pour le développement de l'irrigation.

L'objectif de développement pour 2012 est de produire 1 500 000 tonnes de riz sur 320 000 ha, surtout dans les périmètres irrigués. Des sous-stratégies particulières ont été élaborées pour certaines composantes telles que la préparation des terres, les infrastructures d'irrigation, le financement de la production rizicole, les activités post-récolte et les outils de commercialisation, etc. La gouvernance des SNDR implique tous les acteurs, des riziculteurs au commerçants et les instances gouvernementales avec l'objectif d'exécuter un programme exhaustif en vue de l'amélioration de l'industrie rizicole au Sénégal.

4. Ghana M. Richard Twumasi-Ankrah

Le riz est la seconde culture vivrière au Ghana après le maïs, mais sa consommation ne cesse de croître à cause de la croissance démographique, l'urbanisation et l'évolution des préférences des consommateurs. La production rizière était, entre 1996 et 2005 de l'ordre de 200 000 à 280 000 tonnes, avec de fortes fluctuations annuelles des superficies emblavées. La consommation totale en riz en 2005 était de l'ordre de 500 000 tonnes, ce qui équivaut à la consommation de 22 kilos par habitant par an. Le Ghana dépend largement du riz importé pour pallier à son déficit et importe en moyenne 400 000 tonnes par an. Le taux d'autosuffisance en riz au Ghana a chuté, passant de 38 % en 1999 à 24 % en 2006.

Les SNDR ghanéennes pour la période allant de 2008 à 2018 proposent le doublement de la production de riz en tenant compte de la capacité de production comparative des trois écologies majeures (plateau pluvial, bas-fond pluvial et irriguée). Au cours des dix dernières années (1999–2008) la consommation de riz par habitant est passée de 17,5 kg à 38,0 kg. Les prévisions indiquent qu'à l'horizon 2018, la consommation enregistrera une hausse pour atteindre 63 kilos du fait d'une croissance démographique et d'une urbanisation rapide. Une combinaison de la croissance démographique et de celle de la consommation par habitant conduira à une hausse de la demande en riz qui atteindra 1 680 000 tonnes d'ici 2018.

Les contraintes majeures suivantes ont été prises en compte, notamment l'aménagement des terres et les mesures relatives aux régimes fonciers, les semences, l'engrais, la capacité insuffisante des ressources humaines, l'insuffisance des récoltes et des technologies de gestion des activités post-récolte, un faible système de commercialisation du riz, ainsi que le rôle du gouvernement et des agences connexes. Les hommes sont dominants dans la production de riz comme dans toutes les écologies, même si les femmes prédominent dans des sites particuliers, ainsi que dans les secteurs de la transformation et de la commercialisation.

Les SNDR ghanéennes ont pour objectif l'augmentation d'une production domestique de 10 % par an sur une période de 10 ans, pour promouvoir la consommation de riz local par une amélioration de la qualité, une valorisation, la commercialisation nationale et régionale, et la promotion des innovations des acteurs pour l'utilisation des produits dérivés et respectueux de l'environnement.

La distribution des engrais, l'accès et les moyens financiers des petits exploitants est considérée comme un défi fondamental dans les SNDR. Elles proposent l'implication du secteur privé dans le mélange des engrais à usage spécifique pour inclure les sources organiques des engrais lorsque cela est approprié.

5. Cameroun M. Tobie Ondo Manga

Au Cameroun, la consommation annuelle s'élève à 37,3 kg/par habitant/an dans les zones urbaines, 19,4 kg/habitant/an dans les zones rurales tandis que la moyenne nationale se situe à 25,7 kg/habitant/an et connaît une croissance annuelle continue de 4 % .La production nationale stagne néanmoins à 650 000tonnes par an – ce qui représente 20 % de moins que les 475 000 tonnes de demande – et est cultivée sur une superficie de 44 000 ha/an. L'objectif est d'augmenter la production pour atteindre 627 500 tonnes d'ici 2018 afin de cesser les importations et de constituer des stocks de sécurité.

Le Cameroun est doté des orientations stratégiques ci-dessous : (i) la réhabilitation des périmètres irrigués ; (ii) le développement des bas-fonds et des plaines inondables ; (iii) l'introduction de la riziculture autour des barrages identifiés ; et (iv) la diversification des systèmes de production avec un accent particulier sur la riziculture pluviale et de bas-fonds, et en particulier dans les zones septentrionales à fort potentiel rizicole.

Les SNDR de ce pays se donnent pour objectif l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du riz local à travers : (i) le soutien en matière d'approvisionnement en intrants agricoles ; (ii) l'aménagement de nouvelles zones et la réhabilitation des infrastructures agricoles et des équipements dans les périmètres irrigués à grande échelle ; (iii) le soutien à la restructuration et à l'organisation des groupements de producteurs ; (iv) le soutien à la transformation et à la commercialisation du riz ; (v) des crédits subventionnés pour l'achat des engrais, etc. Le coût de mise en œuvre de ces mesures est estimé à 382 200 dollars américains.

6. Sierra Leone Dr Abdulai Jalloh

La Sierra Leone connaît une tradition de consommation de riz qui a augmenté avec l'urbanisation des années récentes pour atteindre aujourd'hui 104 kg par habitant par an. Néanmoins, l'insuffisance en mécanisation et une technologie à faible apport d'intrants, accompagnée d'une superficie des d'exploitations de seulement 1,6 ha se traduisent par des rendements faibles, de ce fait le pays dépend fortement des importations. En dépit d'une large gamme de zones agro-écologiques dont est dotée la Sierra Leone, telles que les bas-fonds marécageux, les mangroves, etc. L'écologie prédominante est celle des rizières de plateaux avec une superficie de 4 300 000 ha.

Pour aborder les contraintes provoquées par une multiplicité d'influences, la politique agricole du gouvernement a mis l'accent sur la conformité aux processus du CAADP. La coopération des partenaires au développement s'est particulièrement manifestée dans des domaines tels que le renforcement des capacités des chercheurs et l'approvisionnement en tracteurs. Les objectifs de production pour 2018 sont que la superficie totale de production devrait être de 1 100 000 ha avec un volume de production total de 3 100 000 tonnes. Il faut

noter, en particulier que les bas-fonds marécageux renferment un immense potentiel pour un développement efficace qui n'est pas toujours pleinement exploité. Une stratégie concrète de développement consiste à réhabiliter les infrastructures dans les zones rurales, y compris les routes d'accès et les marchés locaux, et à soutenir les petits riziculteurs avec des micro-crédits.

7. Guinée M. Kaba Camara

Quatre vingt pour cent des agriculteurs (environ 670 000 ménages) produisent du riz et la contribution du secteur rizicole au Produit intérieur brut (PIB) est en amélioration continue et atteint 6,2 % en 2008. La productivité reste, néanmoins basse avec une consommation annuelle par tête était de 100 kg en 2008 d'où la nécessité d'importer environ 300 000 tonnes de riz soit 26 % des besoins nationaux.

Le riz se cultive à travers le pays et dans quatre écosystèmes (pluviaux, bas-fonds, les mangroves et plateaux marécageux) parmi lesquelles la culture pluviale est la plus importante. Il existe toujours de nombreuses superficies non cultivées appropriées pour le développement de l'irrigation.

L'objectif du développement pour 2018 est d'enregistrer une production nette avoisinant 2 762 000 tonnes par an avec un rendement moyen de 2,75 t/ha. L'autosuffisance alimentaire en riz pourrait être ainsi atteinte. Le budget total prévu pour la réalisation de ces objectifs est de 1,3 milliard de dollars américains. La mise en œuvre de cette stratégie aura des impacts socio-économiques et écologiques significatifs, tels que l'injection de 300 millions de dollars américains par an dans le PIB de la Guinée et la création de 320 000 nouveaux emplois.

8. Mali Dr Mamadou Goita

La consommation annuelle de riz au Mali est de 57 kg/habitant et ce pays a importé 143 243 tonnes de riz en 2007. Les partenaires actuels au développement aux projets de riz comprennent le Millenium challenge (16 000ha), le Programme libyen (25 000 ha pour la première phase), Gesellschaft fur Technische Zusammenarbeit (GTZ) de l'Allemagne, l'agence

américaine pour le développement international (USAID) et la Banque mondiale. La production ciblée pour 2018 s'élève à 3 969 564 tonnes de paddy. Actuellement, seul 19 % des 2,2 millions d'hectares de terres adaptées à l'irrigation ont été aménagés.

Le Mali a des stratégies de sous-secteur concernant : la promotion de la privatisation de la production et de la distribution des semences R1 et R2, la construction de nouvelles infrastructures d'irrigation, le recrutement et la formation de davantage d'individus dans l'utilisation des systèmes semenciers améliorés et des ressources phylogénétiques, l'amélioration de la capacité de commercialisation et de distribution, le renforcement de l'irrigation et la réglementation des eaux par des partenariats publics-privés (PPP), la promotion des technologies, l'accélération de l'accès des paysans au crédits agricoles à taux d'intérêt faibles, ainsi que le renforcement des capacités par l'accroissement des recrutements, la recherche et la formation des chercheurs.

9. Nigeria M. Moses Ayodele Aiyelagbe Adewuyi

Malgré son immense potentiel, la récente production rizicole annuelle au Nigeria avoisine seulement 2,21 millions de tonnes contre une demande évaluée à 5 millions de tonnes. La politique agricole nationale met l'accent sur l'autosuffisance alimentaire, notamment en riz.

Le Nigeria envisage de multiplier sa production de riz par 3,8 pour atteindre 13 millions de tonnes d'ici 2018. Par conséquent, il s'agira non seulement de répondre aux besoins du peuple nigerian, mais de contribuer également à l'autosuffisance en riz dans la région. C'est à cette fin que les SNDR nigerianes ont identifié quatre sous-secteurs distincts en tant que domaines prioritaires. Suivant l'ordre d'importance, ce sont : la transformation et la commercialisation, l'aménagement des terres et le développement de l'irrigation, l'amélioration des semences et la gestion des projets (la coordination, le suivi et l'évaluation). De plus, le gouvernement fédéral du Nigeria cherche à favoriser les Partenariats public-privé (PPP) afin de soutenir le développement rizicole lancé par le secteur privé.

10. Mozambique

M. Marcelo Chaquisse

La consommation en riz au Mozambique est en augmentation, en particulier dans les zones urbaines, avec un marché rizicole évalué à environ 550 000 tonnes dont 350 000 proviennent des pays asiatiques. Les SNDR mozambicaines se basent sur un document déjà existant sur le développement rizicole inclut dans un Plan d'action pour la production des cultures vivrières 2008–2011. Le Plan qui a été adopté en vue de faire face à la crise alimentaire mondiale début 2008, place le riz en tant que deuxième culture prioritaire après le maïs.

Les SNDR mozambicaines sont orientées vers le renversement de la dépendance sur les importations de riz par la valorisation de ses richesses naturelles dont le pays est doté, et par conséquent contribuer au développement d'un secteur agricole commercial et à la réduction de la pauvreté. Il est prévu que la production de riz en 2018 atteigne à peu près 1,36 million de tonnes avec une grande partie de cette croissance attribuée à l'accroissement de la superficie des bas-fonds pluviaux accompagnée d'une augmentation des rendements. Trois domaines prioritaires ont été identifiés : le renforcement de la compétitivité de la production locale, une production et productivité accrues, le renforcement des capacités et de la coordination.

11. Madagascar

M. Philibert Rakotoson

La consommation moyenne en riz dans les zones rurales est évaluée à 138 kg/tête/an et à 118 kg/tête/an dans les zones urbaines. En 2008, Madagascar a importé à peu près 180 000 tonnes de riz. La croissance annuelle en production rizicole depuis 1980 est estimée à 1,5 %, tandis que le rendement moyen est resté relativement bas à 2,5 t/ha. Malgré cette stagnation de longue durée, on constate depuis 2003 une hausse significative de la production évaluée à 4 914 450 tonnes en 2008 – une augmentation de 26 % comparé à 2007 – avec un rendement moyen de 3 t/ha. Il y a entre 1,5 et 2 millions de riziculteurs, dont seulement 28 % ont adopté un système amélioré. Parmi les partenaires au développement actuels se trouvent la FAO, la Banque mondiale, la BAD, JICA, etc.

L'objectif initial était de doubler la production de paddy en passant de 3,5 millions de tonnes avec un rendement de 2,8 tonnes/ha en 2007 pour atteindre 7 millions de tonnes avec une productivité de 5 t/ha en 2018. Les stratégies de sous-secteur sont : la promotion de l'utilisation des semences améliorées afin d'aboutir à un développement rapide et l'harmonisation de la commercialisation des semences, la promotion d'un approvisionnement stable en engrais, l'amélioration de la disponibilité et de l'utilisation efficace de l'eau dans les systèmes d'irrigués, et la promotion de la mécanisation agricole. Le renforcement des capacités sera également assuré par le renforcement des liens forts entre la Recherche-la Vulgarisation-la Formation-la Production et le marché en mettant en place une plateforme en vue de l'échange d'informations.

12. Ouganda

M. Andrew Sarich

La consommation de riz par habitant est évaluée à 8 kilos, ce qui donne un total de consommation qui s'élève à 224 000 tonnes métriques pour une population de 28 à 30 millions, une croissance de 3,2 % par an. Les importations totalisent 60 000 tonnes métriques. La production de riz a augmenté passant de 123 000 à 160 000 tonnes métriques entre 2003 et 2007. Environ 80 % des riziculteurs sont des petits exploitants possédant moins de 2 ha et les femmes jouent un rôle prépondérant dans la production rizicole.

L'objectif des SNDR ougandaises est d'accroître la sécurité alimentaire des ménages et de réduire la pauvreté des ménages par une production de riz accrue et de bonne qualité, accompagnée d'objectifs particuliers pour la réalisation d'une autosuffisance en 2013 de 335 400 tonnes métriques de production et générant un excédant de 540 150 tonnes métriques d'ici 2018. Il s'agira notamment d'augmenter le nombre de chercheurs riz pour passer de 9 en 2008 à 30 en 2018, des techniciens de recherche qui passeront de 10 à 30 et des agents de vulgarisation de 63 à 160. L'Ouganda bénéficie actuellement du soutien de la JICA, de la FAO, du Programme alimentaire mondial (PAM), de la BAD et du FIDA pour le développement de la riziculture.

Les stratégies ougandaises pour le sous-secteur sont : l'amélioration des infrastructures semencières, la formation en production semencières destinée aux chercheurs, aux paysans et au personnel du secteur privé, l'amélioration de

la recherche et de la génération de technologies, l'augmentation de l'accès et l'adoption de connaissances et de technologies, l'élaboration des politiques sur l'utilisation des engrais (actuellement exemptés d'impôts) et la gestion des sols, l'amélioration des infrastructures d'irrigation et de maîtrise des eaux, la subvention des frais d'acquisition des machines et des équipements agricoles, l'élaboration d'une politique relative à la finance agricole, le plaidoyer en faveur du système foncier et les réformes des droits de propriété afin de faciliter la sécurisation des emprunts, le renforcement du centre de développement de la technologie post-récolte et la formation de son personnel, la dissémination des informations sur les marchés sur la qualité du riz et les normes et la promotion du conditionnement et des marques.

Observations sur les SNDR par le Groupe de travail technique du Secrétariat de la CARD

Présenté par Dr Marco Wopereis, Directeur général adjoint chargé de la recherche d'AfricaRice

Le Secrétariat de la CARD a convoqué, avant la tenue de l'Assemblée générale un groupe de travail composé du coordonnateur de la CARD, du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), de l'AGRA, du FARA, de l'IRRI, de la JICA et de la JIRCAS pour passer en revue les 12 SNDR. Ces stratégies reflètent l'importance du riz en tant qu'aliment de base dans tous les 12 pays, dont 10 se fixent pour objectif l'atteinte de l'autosuffisance d'ici 2018. Le Madagascar, le Mali, la Tanzanie et la Sierra Leone se destinent aussi à générer un surplus pour l'exportation. Ces prévisions se fixent des objectifs optimistes mais réalisables.

Les systèmes irrigués constituent la zone agro-écologique préférée pour un développement rizicole à Madagascar, au Mali, au Sénégal, au Kenya, au Mozambique et en Tanzanie ; les systèmes de culture pluviale de bas-fonds sont favorisés au Ghana, au Mozambique, au Nigeria, en Sierra Leone et en Ouganda ; et les systèmes de plateaux au Cameroun et en Guinée. Les propositions préconisant l'expansion des superficies sous riziculture s'avéraient, dans certains pays utopiques, en particulier dans les zones irriguées. En général, les rendements escomptés sont réalisables, mais il est important de clarifier et prioriser les meilleures stratégies pour la réalisation des objectifs.

Les SNDR ont montré que le manque d'accès aux crédits et un régime foncier inapproprié constituent de sérieuses contraintes socio-économiques. L'important rôle des femmes dans la production rizicole a été reconnu, mais les stratégies n'ont pas expliqué comment leurs besoins allaient être pris en compte afin de leur permettre d'être plus productives tout en assurant leurs autres rôles et d'améliorer leur bien-être et celui de leurs enfants.

Les SNDR ont généralement surestimé le volume des semences certifiées qui serait produit. Bien que la plupart des pays aient des systèmes de production semencière en place, avec divers degrés d'implication du secteur public-privé, ils ont besoin d'être soutenus afin de les élever au niveau de production attendu en matière de qualité et de quantité. Certains pays n'ont pas de mécanismes d'homologation variétale.

Toutes les SNDR ont mis l'accent sur la nécessité d'investir dans les infrastructures de maîtrise des eaux, y compris la réhabilitation des systèmes d'irrigation obsolètes. Néanmoins, l'appropriation et les modalités d'opérationnalisation et l'entretien des périmètres doivent être clarifiés. De plus, il faut davantage de travail afin d'harmoniser les politiques entre différents ministères relatives à l'utilisation de l'eau au niveau national et entre les pays au niveau régional. Ceci doit s'accompagner de l'identification des lieux stratégiques prometteurs en vue de la production et transformation rizicoles pour la commercialisation du riz. Ces mesures pourront être soutenue par des investissements dans des infrastructures de transports améliorées entre les zones de production et de commercialisation. Il s'agit ici d'une question nationale et régionale à laquelle l'on n'avait pas prêté assez d'attention.

La plupart des pays ont fait des prévisions en besoins d'engrais en considérant des taux d'application fixes et très élevés. Une meilleure approche consisterait au calcul des besoins en engrais en se servant des besoins nutritionnels pour atteindre les cibles de production. En effet, une approche de gestion intégrée des cultures s'impose pour l'amélioration de l'efficacité des engrais tout en accroissant la production rizicole. Tous les pays ont reconnu, la nécessité d'une mécanisation appropriée pour atteindre les objectifs relatifs à l'augmentation des superficies de production rizicole et à l'amélioration de la productivité des travaux champêtres.

Ceci nécessitera la construction de machines et une capacité d'entretien locale.

L'importance de produire des céréales de qualité a été reconnue, mais l'étendue des pertes pré et post-récolte n'ont pas été quantifiées, ainsi leur réduction a été sous estimée en tant que moyens d'accroître la quantité de céréales disponible à la vente. Il faut accorder plus d'attention à l'amélioration des opérations de récolte, de battage, de séchage, ainsi qu'à la capacité de stockage pour faire face à une augmentation prévue des quantités de riz récoltées. De plus, il est nécessaire de préciser les rôles des différents acteurs nationaux et régionaux dans la filière riz, d'autant plus que la commercialisation a été considérée comme une question essentielle aussi bien au plan national que régional. Pour faciliter la commercialisation du riz produit localement, il faut accorder une attention particulière aux préférences des consommateurs et à la formulation des politiques d'échanges régionaux appropriées.

Chaque pays a reconnu la nécessité de renforcer les ressources humaines en recherche rizicole et en vulgarisation, mais les moyens pour la mise en oeuvre n'ont pas été suffisamment traités. Considérant cette large gamme de disciplines et de compétences dont on a besoin, il faudra des investissements significatifs et une coopération régionale pour former le nombre requis de chercheurs et de techniciens compétents. L'accès aux informations relatives à la riziculture doit être amélioré, ainsi que les infrastructures de soutien de la production et le transfert des produits de la recherche aux bénéficiaires. Ces questions faisaient partie de celles qui n'avaient pas été soulevées au niveau régional. D'autres étaient relatives à l'approvisionnement en eau, à la commercialisation du riz, aux politiques semencières et aux mécanismes d'homologation et aussi aux subventions des intrants qui, bien que élaborées indépendamment, inévitablement avait des implications transfrontalières.

En somme, le Groupe de travail a félicité les Groupes de travail des SNDR pour l'élaboration de stratégies pertinentes dans un très court délai. Néanmoins, il existe toujours des possibilités d'amélioration, en particulier en matière de formulation des moyens qui permettront d'atteindre les objectifs, y compris ceux relatifs au renforcement des capacités.

Discussions sur les SNDR

Cette réunion a été l'occasion de débattre de questions à tous les niveaux : continental, sous-régional et national entre l'Afrique et d'autres continents. Les questions comprenaient l'engagement, la durabilité et les Révolutions bleues et vertes en Afrique. Il faut de l'engagement depuis les plus hautes sphères, de préférence jusqu'aux Chefs d'État et des gouvernements, pour créer des environnements politiques dynamiques. Bien que les prix élevés des denrées alimentaires ont aidé à mobiliser la volonté politique africaine en vue du soutien d'une production rizicole accrue, il sera nécessaire d'avoir des stratégies pour sensibiliser les dirigeants sur les questions et les options qui leur sont ouvertes afin de promouvoir la production rizicole dans leurs pays.

La rédaction d'une stratégie est une tâche technique, mais la mettre en oeuvre nécessite une volonté politique, et sans appropriation, cela ne se produira pas. Les groupes de travail des SNDR devraient de ce fait identifier les autorités dans leurs pays respectifs qui détiennent réellement le pouvoir et qui devraient être convaincus de s'approprier les SNDR. Les avantages qui découlent du fait d'aller au-delà des ministères des Finances pour toucher les sphères politiques les plus hautes sont clairement démontrés par le Mali. En effet, dans ce pays les évolutions du secteur rizicole étaient suivies par le Premier ministre et du fait des prix bord champs du riz élevés, les producteurs ont pu rembourser toutes leurs dettes créant ainsi de la richesses réelle. Dans d'autres pays, il existe toujours des préoccupations relatives au niveau du soutien politique même si les SNDR étaient conformes au CAADP. Le NEPAD avait offert d'apporter son soutien pour l'obtention d'un ralliement politique au plus haut niveau par l'intermédiaire du CAADP. Il s'agira d'introduire les SNDR dans les processus de table ronde des pays dans lesquels tous les pays prioritaires de la CARD ont été engagés pour qu'ils soient réellement approuvés par les décideurs de chaque pays. Les Chefs d'États et de gouvernement devraient se réunir en juillet 2009 où l'agriculture devrait figurer au sommet de l'ordre du jour et la CARD devrait faire figure de programme pilote pour les CAADP.

Tous les pays africains se trouvent à différentes étapes de l'élaboration de leurs stratégies nationales de développement agricole et pourraient trouver approprié d'utiliser le riz en tant que culture d'essai, du fait des avantages et des leçons que

L'on pourrait en tirer et qui seraient transférables à d'autres cultures. Il s'agira de tirer profit de 150 millions d'hectares qui sont appropriés pour une production rizicole en Afrique, dont seulement 3,9 millions sont emblavées en riz. L'Afrique a aussi sous-utilisé les ressources hydriques propices pour la production rizicole.

Il est estimé qu'une meilleure utilisation des technologies déjà disponibles pourrait rendre l'Afrique plus qu'autosuffisante, parallèlement la valeur ajoutée qui en découlerait pourrait améliorer les opportunités d'emplois. Il y a eu, sur ce point un consensus des économistes sur le fait que le riz constituait l'opportunité la plus importante dans le développement agricole pour l'Afrique, car les technologies, telles que l'irrigation gérable à petite échelle et les machines appropriées pour les processus post-récolte peuvent être transférées de l'Asie vers l'Afrique. L'un des moyens de réaliser ceci serait de fournir plus d'opportunités aux Africains de l'Afrique subsaharienne de se rendre en Asie et en Égypte pour compléter la formation offerte par AfricaRice.

Contrairement à d'autres céréales, le riz présente un avantage comparé dans la mesure où les paysans peuvent produire de semences de meilleure qualité. De plus, étant donné que le riz est une culture autogame, on peut former les riziculteurs à cultiver pendant deux campagnes sans avoir à acheter de nouvelles semences. Ces caractéristiques rendent la production semencière moins chère et transférable entre les riziculteurs, mais ceux-ci doivent toujours être formés en production de semences de qualité et cet aspect là doit être inclus dans les SNDR. Ceci devra être soutenu par des systèmes de production semencières qui soient durables et à caractère commerciale. Les systèmes d'entreprises privées ont prouvé être d'une meilleure durabilité et moins vulnérable au mélange de variétés. Toutefois, il faut de l'investissement public, car les entreprises privées de production de semences ne sont pas particulièrement intéressées par le riz parce que les paysans ne dépendent pas du marché de semences. Les communautés peuvent jouer un rôle central dans la production semencière, mais il est important de prendre en compte le complexe dynamique qui est en faveur d'une combinaison de production communautaire et privée. L'AGRA utilise une approche à double volets en soutenant les petits exploitants et le secteur privé là où ce dernier est présent.

Il a été observé que les prix élevés des engrais, qui sont 2 à 3 fois supérieurs à ceux d'Asie rendent difficile la compétitivité des paysans africains. Le Mali a donné l'exemple en inaugurant une usine de fabrication d'engrais dont les produits sont beaucoup moins cher que les engrais importés. Les coûts imputés aux paysans pourrait être davantage réduits avec un meilleur système de transport, une réglementation améliorée des marchés et des infrastructures de l'information, de commercialisation et de transformation. Cependant, parmi les leçons à tirer de la Révolution verte asiatique, l'une d'entre elle est qu'il ne faut pas compter exclusivement sur les engrais chimiques. Les producteurs doivent recevoir des conseils sur une plus grande utilisation du matériel organique produit localement pour suppléer les engrais chimique. Dix tonnes par hectare ont été citées comme l'application ciblée des engrais organiques, et les agents de vulgarisation expliquent déjà comment fabriquer le compost. Cependant, l'expérience tirée des cultures telles que le café montre que les engrais organiques présentent des défis d'ordre gestionnelle, à savoir la capture de l'azote avant qu'il ne s'hydrolyse.

Un facteur clef de toute technologie est sa dissémination dans l'espace et dans le temps. Il ne faut pas rater l'opportunité de le faire pour les engrais pour la production rizicole parce que les paysans prennent régulièrement des décisions d'ordre commerciales avec beaucoup moins de marge de manoeuvre que les fournisseurs d'intrants. Les subventions peuvent servir à pallier à ce problème, mais elles sont controversées parce que certains projets vont contre les intérêts du secteur privé et par conséquent contre la durabilité des filières. Faire intervenir l'État implique le problème relatif à la durabilité des subventions, alors que le secteur privé ne peut pas toucher tous les producteurs, surtout ceux qui sont dans les zones très éloignées ou ne présentent pas une solvabilité suffisante. Il est, cependant possible de concevoir des subventions « rationnelles » durables et qui peuvent encourager le secteur privé. Si les coûts des engrais restent élevés et que les prix des cultures chutent, une importante pression serait exercée sur les systèmes de subventions qui n'ont pas été bien conçus. Au Mali, le gouvernement a pris en charge la différence entre les prix des importations et ce que l'on a estimé que les paysans pouvaient payer, ce qui a marché, car ces derniers ont payé le prix d'un sac pour en avoir deux.

Là où les projets de subventions et les systèmes de production promus n'ont pas été bien conçus, les paysans, durant des périodes de catastrophes telles que les

inondations, sont revenus aux anciens systèmes de production. Cela montre qu'ils ne s'étaient pas réellement appropriés les nouveaux systèmes. Le projet des subventions rationnelles devrait se doter de stratégies de sortie qui conduiront les paysans à rester autonomes avec des technologies améliorées qui génèrent suffisamment de bénéfices pour leur permettre de financer leurs besoins en engrais. Pour le moment, il faut un système quelconque de soutien tandis que la CARD devrait trouver un moyen de générer des éléments probants tangibles sur les subventions qui manquent jusqu'ici malgré son importance en vue de la définition de politiques appropriées.

L'assurance ou les garanties agricoles peut renforcer la confiance chez le producteur. L'exemption des taxes sur les importations des intrants peut aider à garder les prix des cultures bas, mais peut continuer à poser des problèmes avec la transmission des produits au producteur. Ce genre d'avantages et d'inconvénients doivent être étudiés sur la base de projets antérieurs pour trouver de nouvelles solutions, plus durables et sans le risque de créer des dépendances qui pourraient s'avérer désastreuses si les subventions ne peuvent pas être maintenues. Ces risques et d'autres devraient être identifiés et introduits dans la conception des « subventions rationnelles ».

Le riz, surtout le riz de plateau, a été utilisé au Brésil en tant qu'outil pour peupler la savanne de Cerrado parce que le riz peut pousser dans des sols acides après la déforestation. Il y avait un certain nombre de piliers de soutien y compris : la fixation des prix d'achat avant de planter ; l'assurance pour l'adoption d'un minimum de séries de technologies ; et l'approvisionnement en stockage bon marché pour les sacs de riz. Ces trois piliers donnent au gouvernement un outil efficace avec lequel cibler les zones les plus favorables à la riziculture. Ces mesures incitatives auraient pu être mieux fixées, mais elles fournissent néanmoins aux paysans une certaine sécurité pour investir dans de nouvelles technologies, car ils sont protégés des fluctuations des prix incontrôlables. Le projet a également donné suscité la confiance des investisseurs dans les infrastructures et les services connexe parce qu'ils savaient qu'une quantité minimum de riz serait produite et connaissaient le site de production.

Soutenir de tels projets requiert une stratégie de financement qui s'étend sur 10 ans

que les pays pourraient respectivement adapter à leurs propres objectifs. Le PNUD sera prêt à promouvoir une telle stratégie.

Les objectifs de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire devraient normalement être compatibles, mais il faut cependant faire attention et s'assurer que les stratégies ne vont pas à l'encontre des intérêts des petits exploitants. Cependant, cela ne veut pas dire que la production rizicole africaine devrait se limiter aux petits exploitants. Il y a aussi des opportunités pour des grands exploitants, mais les SNDR n'ont pas précisé les rôles que jouent les grands investisseurs locaux et internationaux dans la production rizicole en Afrique.

Tous les acteurs ont des fonctions importantes, de ce fait les besoins de tous les acteurs des filières doivent être pris en compte. Alors que les différentes catégories d'acteurs peuvent coordonner leurs actions entre eux, une coordination globale est nécessaire. Ceci s'applique également au renforcement des capacités pour lequel les stratégies devraient aller au-delà d'une simple formation des individus pour revoir le mode de recrutement des stagiaires. Il faut, par exemple former les mécaniciens à l'entretien des équipements avant que les paysans n'en deviennent dépendants.

Le renforcement des capacités devrait se faire aussi localement que possible afin qu'il soit pertinent au contexte local et s'assurer que les diplômés auront un emploi après la formation. Il ne faut pas oublier la nécessité de renforcer les capacités des jeunes et des producteurs. En Guinée, la Chine a, par le passé, aidé à former les producteurs, ce qui a eu un fort impact. Il y a aussi de bons exemples de projets menés en Côte d'Ivoire avec le soutien japonais qui pourrait se répliquer à la formation des stagiaires.

Il est très important de savoir comment les investissements nationaux peuvent s'accroître afin d'améliorer la production rizicole et pour montrer que l'appropriation et l'engagement sont des moyens d'attirer les financements des bailleurs. À cette fin, les SNDR devraient être plus explicites sur les coûts escomptés des activités à court, moyen et long terme. Les Groupes de travail n'ont pas suffisamment prêté attention à la longue histoire du développement rizicole en

Afrique pour tirer des leçons des réussites et des échecs afin d'améliorer la prochaine génération de projets. Le taux de réussite doit s'améliorer, car plus de 2,2 milliards de dollars américains ont été investis dans le développement rizicole dans 39 pays africains, mais il y a toujours un manque à gagner en production.

À cet égard, il a été noté que la synthèse du Groupe de travail de la CARD s'est terminée avec les questions sur les voies et moyens d'atteindre les objectifs des SNDR. De ce fait, il faut identifier les défaillances et avantages et leurs causes. Le FIDA serait ravi de prêter soutien à une telle étude afin de faire participer les acteurs des pays dans les débats sur les causes des succès et des échecs pour éviter de reproduire les échecs. En effet, une source d'informations serait une étude du FIDA qui était sur le point d'être publiée. La réticence à analyser et à faire état des échecs devrait être surmontée, car ceux-ci donnent souvent les leçons les plus bénéfiques. Une exception à cette réticence générale à exposer les échecs est la Côte d'Ivoire qui a effectué une étude d'un an sur les échecs avant d'envoyer le projet de rapport à tous les acteurs, y compris aux bailleurs, pour avoir leur contribution avant que le pays n'élabore sa SNDR. Dans le cas des projets financés par la JICA, l'étude devrait se faire conjointement par les pays pertinents et la JICA. Il y a aussi des leçons importantes à tirer des échecs de la Révolution verte asiatique.

Au Mali et en Tanzanie, la Banque mondiale soutient la création des centres d'excellence rizicoles qui seront des centres de connaissance importants dans leurs sous-régions. La Banque africaine de développement (BAD) a un très bon projet pour la dissémination du NERICA. Ceci a permis entre autres, l'acheminement des semences de l'Ouganda au Mali jusqu'à cette année lorsque le Mali produira assez de semences pour couvrir ses besoins. Le PAM a un fort engagement envers la CARD, car elle est en train de passer d'une agence « d'aide alimentaire » en agence « d'aide à l'alimentation ». Le PAM a acheté, en 2008, 140 millions de tonnes de riz, surtout en Afrique. Son Initiative d'achat pour le progrès (P4P) est une initiative pilote dans 40 pays dont 20 sont membres de la CARD qui soutient le développement des petits exploitants en créant une demande. Il existe la possibilité d'intégrer cette approche tournée vers la demande la CARD en tant que concept de substitution efficace aux importations. Cependant, le riz produit localement a jusqu'à présent fait piètre compétition avec le riz importé en terme de qualité et en termes de valeur ajoutée. Ceci n'implique aucun jugement de valeur sur la production locale. Cela veut simplement dire que le riz livré aux entrepôts

du PAM n'était pas compétitif.

Le PAM s'est rendu compte que bien qu'il soit possible de résoudre les problèmes de production dans de nombreuses communautés, celles-ci demeurent vulnérables à moins que les questions de post-récoltes soient résolues. Cela signifie que les fonctions de commercialisation et de post-récolte constituent probablement les contraintes les plus importantes et la CARD doit se concentrer sur la production et la commercialisation. Deux questions nécessitent donc une réponse ; *à quelle étape de la filière la valeur est-elle détruite ? Pourquoi coûte-t-il moins cher d'importer que d'acheter localement ?* Il y a bien d'autres questions similaires liées à l'efficacité de la production rizicole en comparaison à d'autres options d'utilisation des terres. Les investissements rizicoles en Ouganda, par exemple devraient être remis en cause car la valeur ajoutée y est insuffisante et les coûts de substitution sont élevés.

Les différentes structures de la gouvernance des SNDR devrait être comparées afin de tirer des leçons et d'identifier les meilleures pratiques et, reconnaître qu'il y a de nombreuses actions qui seront menées en dehors des sphères des ministères de l'Agriculture, ces structures doivent être surmontées de structures de gouvernance comparables pour évaluer leur pertinence. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) a offert de travailler avec le FIDA pour soutenir la CARD dans cet exercice. Il existe un rôle auprès de la CARD pour des stratégies régionales, mais il n'a pas été encore déterminé qui va les élaborer et les mettre en œuvre. Il faut se rappeler, à cet égard, que l'Afrique est un vaste continent d'où la nécessité d'être clair sur ce que l'on entend par « régional ». Dans la plupart des cas, cela signifie sous-régional comme c'est le cas de l'Union du fleuve Mano et il serait bien de travailler avec les Communautés régionales économiques (CRE). Les Organismes sous-régionaux (OSR) tels que l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et Centrale (ASARECA), le Conseil Ouest africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF/WECARD), le Centre de recherche et de développement agricole de l'Afrique australe (CARDESA) devraient être impliqués dans les échanges d'informations et de technologies d'une sous-région à une autre.

Les systèmes d'irrigation sont coûteux et s'endommagent facilement s'ils ne sont pas bien gérés. Étant donné que chaque pays aura les mêmes problèmes avec des

priorités différentes, ils auront besoin de stratégies pour identifier les lacunes, en déterminant comment aller de l'avant ainsi que pour la maintenance de structures de maîtrise des eaux, nouvelles ou réhabilitées.

Les SNDR promettaient des augmentations massives de la production sans fournir de bases scientifiques suffisantes en termes de durabilité des rendements associés plus élevés et d'expansion des terres. Il n'est pas expliqué, par exemple comment la fertilité des sols qui varie selon les types de sols et les valeurs du pH sera maintenue. De plus, il y a des questions auxquelles l'on n'a pas répondu sur la nécessité de quantités minimales de matière organique pour maintenir la qualité physique des sols, les stress biotiques qui sont connus pour poser de sérieux risques qui ne sont pas toujours abordés dans les SNDR. La rouille du riz est, par exemple l'une des maladies susceptibles de se manifester dans l'avenir proche en Afrique pour lesquelles il n'existe pas de stratégie de lutte. L'existence de telles menaces et questions indique une nécessité de capacités de recherche renforcées capables d'éviter ou de traiter les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Conclusion

Les Présidents ont conclu en indiquant que la totalité des présentations ont montré que la CARD est considérée comme un outil qui permettra l'accélération du développement de l'agriculture africaine à travers l'ensemble des filières, y compris les éléments du secteur public et privé. L'Afrique peut, sans se désintéresser du travail des centres internationaux comme AfricaRice et l'IRRI apprendre des autres continents. Ils ont attiré l'attention sur les principes directeurs de la CARD qui stipulent qu'il sera mis en œuvre en tout respect de l'appropriation africaine et impliquera les institutions africaines pertinentes. La question de l'engagement politique a été soulevée par de nombreuses personnes ; il deviendra de plus en plus important au fur et à mesure que la CARD se lance dans sa phase d'investissement.

L'Assemblée a confirmé que les SNDR étaient assez avancées pour passer à la mise en œuvre. Cependant, il était toujours possible de les améliorer, en particulier en matière de formulation des voies et moyens d'atteindre les objectifs. Certains aspects peuvent davantage être améliorés en élaborant et en améliorant le format

des SNDR, mais cela n'est pas nécessaire dans l'immédiat. Les insuffisances en capacité humaine seront une contrainte commune en vue de la réalisation des objectifs des SNDR.

Les futures actions convenues sont les suivantes :

- S'assurer que les systèmes de gouvernance des SNDR au niveau national auront une autorité suffisante pour garantir une cohérence dans la mise en oeuvre des SNDR.
- Garder les acteurs impliqués dans l'élaboration des actions futures par le dialogue et niveaux national et international. On pourrait avoir besoin d'aide pour faciliter la concertation avec les plus hautes sphères étatiques pour garantir un soutien aux SNDR.
- Faire un suivi pour s'assurer que les priorités des SNDR se reflètent dans les DSRP et les Stratégies de développement national (SDN), et la préparation de supports de plaidoyer pour s'attirer l'intérêt des partenaires au développement.
- l'apport de l'aide nécessaire pour une élaboration des stratégies de développement rizicole sur des questions qui vont au-delà des frontières nationales telles que la gestion des captages des eaux et la subvention des engrais.

5. Approche des partenaires au développement envers le développement du riz en Afrique

Les partenaires au développement de la CARD ont chacun fait une présentation sur leurs approches pour l'appui du développement du riz africain.

NEPAD – Dr Komla Prosper Bissi

Le NEPAD cherche du soutien mondial pour les CAADP en tant que cadre pour aborder le développement agricole. Cette approche a été approuvée par la BIRD, la CE, le FIDA et la plupart des pays de l'OCDE ; c'est la première fois que l'on a tenté une telle harmonisation pour le développement africain.

Les CAADP sont passées de la stratégie à l'action au fur et à mesure que plus de pays participent à la table ronde. La CARD appelle à l'inclusion à tous les niveaux et le NEPAD continuera à s'assurer que le riz soit reconnu dans les projets des CAADP, et feront un plaidoyer pour un soutien des bailleurs pour le développement rizicole. Le NEPAD aidera aussi à générer un ralliement et un soutien depuis les plus hautes sphères politiques.

IRRI et AfricaRice – Dr Bob Zeigler, Directeur général de l'IRRI

L'IRRI et AfricaRice sont conscients de la complexité de la tâche qui attend la CARD. Les variétés améliorées et adaptées constituent une partie nécessaire des solutions qui vont des semences de qualité à la maîtrise de l'eau et la gestion foncière. Les actions entreprises doivent atteindre le consommateur. Les programmes de technologies améliorées dont on a besoin devraient correspondre aux besoins, aux capacités et aux niveaux de compréhension des paysans. Produire et mettre en œuvre ces programmes nécessiteront une formation en ressources humaines, ainsi qu'une révision des besoins en renforcement des capacités de la CARD qui ne doivent pas être pris à la légère par l'IRRI et AfricaRice. Il y a trop peu de chercheurs, de techniciens de recherche, d'agents de vulgarisation et de techniciens de terrain dans tous les domaines touchant à la production rizicole, à la transformation et à la commercialisation. Pire, tous les chercheurs riz ne travaillent pas à plein temps sur le riz, ils ne sont pas équitablement repartis – la majorité réside en Égypte – et la plupart sont vieillissants et approchent l'âge de la retraite.

Il est important de former des chercheurs de haut niveau (Doctorat et Masters), mais il faut aussi les retenir d'où la nécessité d'avoir de meilleures infrastructures, des budgets et des institutions dynamiques. Les techniciens de recherche sont souvent la mémoire institutionnelle de leurs institutions et les former est capital. Un centre de formation communautaire pour les techniciens de recherche devrait être ouvert. L'IRRI et AfricaRice pourront contribuer de façon significative au renforcement des capacités, mais ils ne peuvent le faire seuls, d'où la nécessité de démarrer le renforcement des capacités dès maintenant.

Ministère japonais des Affaires étrangères – M. Akira Yamada

Les actions à entreprendre en guise de soutien et d'intégration aux CAADP ont été identifiées lors de la TICAD IV. Il s'agit de la mise au point et de la dissémination des cultures améliorées, de la gestion améliorée des eaux et d'un meilleur accès au marché. Le Japon, à travers la JICA contribue de façon significative au développement de l'agriculture africaine en collaboration avec de nombreuses agences bilatérales et multilatérales. L'aide du gouvernement japonais à l'endroit de la CARD est garanti.

JICA – M. Kohara Motofumi

La JICA, dans sa capacité d'agence chargée de la mise en oeuvre l'aide japonaise, fera tout ce qui est en son pouvoir pour renforcer ses activités de coopération financière et technique en Afrique, y compris la réalisation de l'Initiative de la CARD. Au cours des vingt à trente dernières années JICA a mis en oeuvre près de 100 projets riziocoles en Afrique subsaharienne, avec notamment le soutien pour le développement du New Rice for Africa (NERICA) et sa dissémination en Ouganda, ainsi que pour une amélioration des technologies post-récolte au Sénégal. La JICA prévoit néanmoins, d'augmenter la qualité et la quantité des investissements dans le développement de la riziculture en Afrique de manière significative pendant les années à venir, en prenant en compte les SNDR des pays partenaires et en étroite collaboration avec d'autres bailleurs bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les agences de développement.

En terme de soutien, la JICA s'adresse à l'ensemble des acteurs du secteur rizicole et possède une gamme complète d'activités intégrées, notamment la recherche et le

développement, l'introduction des variétés appropriées, la dissémination de pratiques culturelles appropriées, la construction d'infrastructures, les activités post-récolte et de commercialisation, ainsi que le renforcement des capacités.

La JICA a proposé l'établissement d'une plateforme de coordination des bailleurs pour la recherche et le développement rizicole. Elle reconnaît que ceci sera dur d'accomplir, mais c'est un objectif qui se doit d'être atteint.

Banque mondiale – Dr Christine Cornelius

L'augmentation des cours des denrées alimentaires a été l'occasion de focaliser l'attention sur l'agriculture, ce qui a eu pour conséquence des investissements accrus de façon significative en 2009, avec notamment, l'acheminement des bénéfices de la Banque mondiale vers la production alimentaire. Même les investissements dans les systèmes irrigués sont à nouveau en augmentation. Le NEPAD et les CAADP fournissent les principes directeurs de la contribution de la Banque au développement agricole en Afrique. Contrairement aux tendances des décennies passées, la croissance agricole en Afrique subsaharienne est comparable à celles d'autres régions du monde, même si elle est toujours largement le résultat d'une expansion des superficies.

La CARD aura besoin d'un bon système de suivi et évaluation (S&E) et la Banque cherche toujours une plus petite série d'indicateurs de tendances en gestion foncière et de maîtrise de l'eau, des marchés, des infrastructures et technologies agricoles. Il était également nécessaire d'investir dans des travaux analytiques pour mieux comprendre comment améliorer la commercialisation : une condition requise en vue de l'optimisation des bénéfices des paysans.

Il a été noté qu'une politique japonaise et un Fonds pour le développement des ressources humaines (PDRH) destiné à un programme de développement technique était en cours d'élaboration. Il existait aussi un Fonds japonais de développement social qui avait créé une opportunité pour l'agriculture africaine et qui pourrait être utilisé pour soutenir les initiatives de la CARD.

BAD – Dr Harouna Dosso

Les programmes de la BAD, qui sont similaires à ceux de la Banque mondiale, aident les pays à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). La BAD favorise les projets qui ont montré des résultats sélectifs et gérables, qui sont basés sur la connaissance (renforcement des capacités), et qui intègrent la dimension genre et environnementale, mais également la tolérance au changement climatique et les partenariats. La plupart de ses investissements est consacré au renforcement des capacités et au développement rural, mais à l’instar de la Banque mondiale, par rapport à la CARD, la banque est en train d’investir dans les systèmes irrigués en général, de façon plus considérable dans l’irrigation des rizières. Treize pays ont fait une demande officielle pour le soutien de la deuxième phase du projet NERICA, la plupart sont des pays membres de la CARD.

La mise en oeuvre des stratégies de la BAD appelle à un partenariat étroit avec des institutions agricoles clefs spécialisées et avec des organismes internationaux y compris la JICA et s’accorde avec la JICA qu’il est important d’avoir une collaboration des bailleurs.

USAID – M. Tom Hobgood

La stratégie de l’USAID se développe avec des mutations provoquées par la crise alimentaire et par l’administration Obama. Elle se focalisera sur la croissance agricole et l’élargissement de l’approvisionnement en aliment de base, l’augmentation de la productivité agricole, l’élargissement des échanges commerciaux et la réduction des barrières à l’accès aux marchés, la promotion des principes de marché pertinents pour l’agriculture et une participation accélérée des pauvres dans la croissance rurale.

L’agence est convaincue que bien qu’un certain nombre de travailleurs du secteur public appréhendent l’idée de collaborer avec le secteur privé, ils ne réussiront pas sans travailler avec l’ensemble des acteurs de la filière riz. Le défi demeure dans le changement des comportements et l’approche filière contribue à le faire. La chaîne de valeur de l’USAID en Afrique de l’Ouest sera capitale dans la finalisation des SNDR respectives.

PNUD – Dr Shantanu Mukherjee

Le PNUD se réjouit d'être associé avec à la CARD, surtout à cause de la contribution du NERICA en vue de la réalisation des OMD, et est d'accord sur la nécessité d'améliorer la coordination des bailleurs. Le PNUD travaille avec des organisations partenaires pour renforcer la gestion parce qu'il y a souvent un manque de capacités dans des domaines tels que l'approvisionnement et la planification dans lesquelles le PNUD peut apporter son expertise. Il peut également à travers les coordonnateurs nationaux résidents, fournir une plateforme pour le partage de connaissance.

AGRA – Dr George Bigirwa

L'AGRA a quatre programmes en cours : 1. Le développement des capacités humaines; 2 .l'amélioration des cultures; 3. Le développement et le renforcement des systèmes semenciers; et 4. Le développement des réseaux des agriculteurs. L'AGRA soutien également le renforcement des capacités avec actuellement 5 doctorants et 8 candidats en maîtrise. Elle prévoit de soutenir, au cours des dix prochaines années la formation de 35 chercheurs riz (15 doctorants et 20 candidats au Masters). L'AGRA apporte également son soutien aux entreprises semencières qui auront à leur tour à fournir des semences améliorées aux petits exploitants. AGRA compte établir un réseau fourni d'agriculteurs et encourager la génération de petite technologie ou de paquets d'intrants qui répondent aux besoins les plus basiques des petits paysans.

FAO – Dr Shivaji Pandey

La FAO a fournit, dans la région, du soutien aux programmes nationaux riz en renforçant leurs capacités et mécanismes pour accroître la productivité en riziculture de façon durable par les projets de terrain, les forums de promotion des partenariats et le partage des expériences et de l'expertise, la formulation des stratégies et des politiques, ainsi que la dissémination des informations. La FAO est entièrement engagée et réaffirme son soutien à la CARD.

FIDA – M. Cheikh Sourang

La croissance agricole exerce quatre fois plus d'impact sur la pauvreté qu'une croissance similaire dans d'autres secteurs des économies des pays en voie de développement. Ainsi, le FIDA s'investit dans le développement agricole et s'intéresse en particulier à la CARD, car il voit en elle un moyen d'atteindre l'OMD 1. En d'autres termes, il s'inscrit dans un calendrier défini, se fixe des objectifs et se base sur des partenariats. Il montre également comment transformer un défi en une opportunité.

Le FIDA est préoccupé par l'intégration des SNDR aux stratégies nationales telles que les DSRP.

Et sera ravi de collaborer avec d'autres acteurs de la CARD pour faire que cela se produise. Le FIDA serait intéressé par une collaboration dans une étude qui ferait le bilan du développement agricole. D'autres intérêts du FIDA consistent à investir dans la dissémination et les questions liées à l'accès aux équipements, aux marchés, au financement rural et aux services conseils, aux opportunités pour l'emploi hors des exploitations agricoles, et comment garantir que les populations rurales pauvres tiennent un rôle actif dans leur propre développement.

PAM – Dr Steven Were Omamo

Le PAM a signé un Mémoire d'accord (ME) avec le FIDA et l'AGRA pour soutenir la Révolution verte africaine. Ceci va de pair avec son objectif qui est de s'adresser aux causes profondes de la famine. Il intervient dans tous les pays de la CARD sauf un, et une telle collaboration basée sur le terrain peut s'avérer efficace sur plusieurs plans :

1. En tant qu'acheteur de riz :
 - a. Par un processus normal de passation des marchés
 - b. Par l'initiative de l'achat pour le progrès (P4P) et tant que moyen stratégique et voulu de soutenir le développement des petits exploitants. Dans la première phase du P4P, il y a quatre pays appartenant à la CARD et dans la deuxième phase, il y en aura quatre de plus. Le PAM s'engage dans ces pays, et est prêt à acheter les produits locaux à condition que le riz réponde aux normes de qualité requises. Ceci a déclenché, par exemple l'amélioration de la qualité du maïs commercialisé par les producteurs de maïs en Ouganda.

2. Le programme du PAM de travail contre nourriture peut être utilisé pour améliorer la gestion foncière dans les zones de production rizicole.
3. La cartographie du PAM sur les statuts de vulnérabilité peut s'avérer utile dans la mise en place des lignes de base du S&E, surtout au fur et à mesure qu'elle couvre tous les pays prioritaires de la CARD.
4. Permettre au riz de jouer un rôle plus important dans l'amélioration de la tolérance, diversifier le panier de la ménagère et les sources de revenus nécessite une politique de plaidoyer où le PAM pourrait jouer un rôle prépondérant en collaboration avec la FAO et le FIDA.

Le PAM est d'avis que le riz pourrait être une céréale à la portée de tous. Les obstacles peuvent être levés et de ce fait, le PAM est prêt tant qu'agence chargée de la mise en oeuvre à soutenir la CARD.

IWMI – Dr Akissa Bahri

Il faut un litre d'eau pour produire une calorie alimentaire, et pourtant on ne s'attarde pas suffisamment sur la maîtrise de l'eau et il s'agit de bien plus que l'irrigation puisque une grande partie de la riziculture est pluviale. Malgré le besoin urgent pour une amélioration, la productivité en eau est restée statique en Afrique où il existe un potentiel de réduire de moitié l'utilisation de l'eau par l'amélioration de l'aménagement des terres et de la maîtrise de l'eau. Cela peut être fait par la revue des régimes fonciers et le renforcement de la mécanisation. L'IWMI soutien et veut faire partie de l'initiative de la CARD.

FARA – M. Ralph von Kaufmann²

Le FARA contribue directement à la CARD en tant que membre du Comité directeur et par la contribution de son personnel au Secrétariat. Il prévoit que la CARD est surtout les SNDR sous-régionales vont puiser dans les cinq programmes de soutien des réseaux continentaux du FARA pour un soutien en mobilisation de ressources, le partage des informations et de connaissance, les politiques régionales et les marchés, le renforcement des capacités et la formation de

² Du fait de la pression subie par le délégué du FARA en tant que rapporteur cette section n'a pas été présentée, mais figure comme contribution du FARA à la réunion

partenariats et d'alliances stratégiques. Les organisations sous-régionales ASARECA, CORAF/WECARD et CARDESA auront, elles aussi, beaucoup à offrir pour faciliter la collaboration entre les pays en matière de développement rizicole.

Discussions

Les objectifs de la CARD ne se réaliseront pas sans investissements dans le renforcement des capacités, et en vue des évaluations de l'IRRI et d'AfricaRice, il faut mettre en place un démarrage immédiat pour s'assurer que les stagiaires peuvent être productifs en temps opportun pour contribuer à la réalisation des objectifs de la CARD. Ce n'est pas qu'une affaire de chiffres ; il devrait y avoir une bonne coordination pour s'assurer que les candidats recevront les meilleures connaissances et capacités. Les acteurs de la CARD devraient approfondir les réflexions pour aborder les questions de capacités.

De même, les stagiaires doivent regagner des lieux d'affectation qui les encourageront à rester et à transmettre les bénéfices de leur formation. L'AGRA a noté qu'elle ne se focalisait pas que sur une formation diplômante. Elle soutenait également la formation des producteurs semenciers dans une série de compétences commerciales pour que ceux-ci puissent se servir des fournisseurs qualifiés pour transmettre une série de renforcement des capacités taillée sur mesure. Il va de même pour les agricourtiers pour qu'ils puissent aussi réussir dans les affaires et dispenser des conseils pertinents à leurs clients.

Il existe un besoin de renforcer des capacités locales pour dispenser une formation, et des formateurs potentiels dépendent des sources internationales pour renforcer leurs propres capacités en vue de fournir une formation convenable. Les pays devront à la longue décider qui dispensera les différents types de formation.

L'approche adoptée par l'AGRA est encourageante dans la mesure où elle s'attaque aux divers besoins des différents acteurs. Toutefois, la CARD doit réfléchir davantage pour élaborer une approche axée sur le paysan qui garantit l'apport de nouvelles connaissances. La méthodologie du transfert est aussi importante. Un financement public pour un approvisionnement privé s'est révélé très efficace et il

existe des entreprises privées qui s'intéressent à l'amélioration des capacités des producteurs pour que ces derniers puissent revenir.

La CARD peut se baser sur de nombreux succès et éviter les causes d'échecs, et elle a l'avantage dans la mesure où il y aurait plus d'expériences réussies relatives à la riziculture en en Afrique qu'il y en a pour d'autres cultures. Cependant, la CARD devra composer avec la faible adoption de nouvelles technologies, comme montré par l'usage de la variété C4 au Mozambique malgré l'avènement de variétés meilleures.

Toutes les différentes activités et les divers acteurs doivent être coordonnés et l'une des étapes en ce sens consisterait que le Secrétariat de la CARD développe des systèmes de connaissances fiables en tant qu'outils qui pourraient être utilisés par des investisseurs et acteurs potentiels. Le Secrétariat peut se servir des petits groupes d'acteurs qui examineront des questions particulières. Il a été convenu qu'il doit y avoir un abandon – en faveur d'une approche filière – des efforts non-coordonnés qui s'adressent aux différents aspects qui ne sont pas liés. Ainsi, on pourra éviter des problèmes tels que l'augmentation de la production sans être pour autant capables de commercialiser l'excédent de cultures.

La CARD devrait inclure aussi les équipementiers rizicoles, et même lorsque trouvé au sein du pays, il faut qu'il y ait une considération pour l'entretien et les réparations locales. Le secteur privé doit y être associé.

Une caractéristique d'une coalition efficace consiste en la bonne distribution des fonctions et une division équitable du travail avec tous les partenaires qui sont conscients de leurs rôles. Il semble, cependant que certains acteurs sont parfois impliqués dans des activités pour lesquelles ils n'ont pas d'expertise et il faut éviter cela. À cet égard, tandis qu'il est bien que les questions nationales soient traitées avant les questions régionales, il sera dans l'intérêt de tous d'exploiter les avantages comparatifs des différents pays.

Lors de l'Assemblée les stratégies nationales ont été présentées aux partenaires au développement, rapidement suivie de discussions entre les acteurs nationaux et les

partenaires au développement pour déterminer le point d'intervention.

En guise de réponse aux discussions le Secrétariat de la CARD a noté :

- La planification du système des informations qui venait de commencer et suite à la discussion avec l'AGRA, l'IRRI et AfricaRice, il est prévu d'avoir un site Internet version beta opérationnel d'ici octobre 2009 ;
- Les efforts pour la coordination du renforcement des capacités était en train de débiter et se poursuivront ;
- Les SNDR identifient les besoins et les discussions à ce propos ont révélé les avantages comparatifs des différents partenaires au développement
- Les partenaires de la coalition examinaient les matrices des projets de développement en cours pour identifier les lacunes et établir les actions prioritaires.

Conclusion

Le Président a noté que l'Assemblée avait assisté aux présentations satisfaisantes des points saillants encourageants sur les intérêts et activités des partenaires au développement. Toutefois, plusieurs aspects n'ont pas été suffisamment soulignés, à savoir :

1. Le renforcement des informations destinées aux chercheurs et aux techniciens, s'étendant jusqu'au niveau village pour atteindre les paysans isolés, c'est-à-dire les systèmes d'informations au niveau communautaire. Il y a des exemples des Philippines desquels l'on peut tirer des leçons.
2. Il faut apporter plus de réflexion aux questions énergétiques et les lier à la mécanisation des pratiques culturelles et des activités post-récolte. Se basera-t-on uniquement sur les sources traditionnelles d'énergie ou est-ce que la CARD cherchera-t-elle d'autres sources, y compris les énergies renouvelables tels que l'énergie hydraulique ou solaire. La CARD peut aider à stimuler les technologies novatrices surtout pour les communautés hors du réseau.

La conclusion des discussions était que chaque partenaire a démontré son avantage comparatif en développement rizicole alors qu'il faudra des efforts concertés de la part des partenaires pour apporter plus d'investissements efficaces dans le secteur rizicole. Les actions futures consenties comprennent plus de dialogue au niveau national et au niveau du siège social pour l'harmonisation du soutien pour la mise en œuvre des SNDR, un plaidoyer basé sur les faits pour s'assurer que le développement rizicole africain ait sa « juste part » dans les stratégies de coopération des partenaires au développement.

6. Coopération Sud-Sud pour le développement de la riziculture en Afrique

Les présentations des représentants asiatiques, brésiliens et égyptiens sur la coopération Sud-Sud ont porté sur leurs expériences en développement rizicole dans leurs propres pays et sur leur collaboration avec les pays africains. Chaque pays du Sud a exprimé sa volonté et sa capacité à fournir de l'aide technique au développement rizicole en Afrique..

Indonésie – Dr Bambang Budhianto

L'Indonésie est devenue autosuffisante en riz pendant une période brève au milieu des années 1980. La croissance de la production a néanmoins baissé vers la fin des années 1980 et au début des années 1990, avant de stagner à un niveau très bas à partir de la fin des années 1990, faisant ainsi de l'Indonésie l'un des plus gros importateurs de riz au monde. En janvier 2007, le Président Susilo Bambang Yudhoyono a demandé que la production rizicole soit augmentée de 2 millions tonnes en 2007 (5 % de hausse) et le pays est de nouveau autosuffisant. Cela a été possible avec des rendements améliorés, une expansion de la superficie sous riziculture, le renforcement des capacités des institutions agricoles et le soutien aux crédits agricoles. Les écoles d'agriculture de terrain ont introduit de nouvelles pratiques dans l'agriculture intégrée pour réduire les écarts de rendements.

L'Indonésie a activement participé à la coopération internationale pour le développement rizicole depuis le début des années 1980. Elle a commencé par seconder les experts en riz en Tanzanie en 1981 pour faciliter l'établissement d'un centre de formation pour agriculteurs dans la région de Morogoro.

L'Indonésie a participé, dans le cadre du programme d'experts de pays tiers (TCEP) qui bénéficie du soutien de la JICA dans deux projets. Le premier pour la promotion de la production rizicole des petits exploitants en Papouasie Nouvelle Guinée (2003–2008); l'autre pour la dissémination des technologies agricoles appropriée à Madagascar (2005–2008). Pendant la mise en œuvre de ces projets, plusieurs experts ont séjourné sur les sites des projets pendant six mois pour

chaque mission (2 à 4 missions/expert). Les experts ont donné des directives et transféré la connaissance aux agents de vulgarisation agricole et aux riziculteurs à travers des ateliers et la formation en production rizicole, en activités de récolte et post-récolte. Pour le projet de Madagascar, les aspects de l'amélioration des sols, des machines agricoles et un système intégré culture-bétail ont été également introduits.

Malaisie – M. Jamaluddin Abu Bakar

La Malaisie a réussi une augmentation de la production rizicole, mais importe toujours près 25 % de ses exigences. L'un de ses succès reposait dans la commercialisation et la remontée des résultats des travaux par la compagnie paraétatique Marditech Corporation, qui est le bras commercial de l'institut de recherche et de développement agricole (MARDI). Marditech se donne comme objectif l'accélération de la mise en oeuvre des résultats des travaux en fournissant le lien vital entre les scientifiques auprès de MARDI et l'industrie. Il existe pour valoriser la science et surtout les apports des chercheurs aux yeux du gouvernement et de l'industrie. Marditech a l'expertise pour servir l'industrie à tous les niveaux de la filière. Cela facilite les références quand une étape est complétée par l'autre partie. Il commercialise la technologie de MARDI et fournit la gestion des projets pour le Parc malaisien d'exposition agricole depuis lequel il fournit les services internationaux en agro-industrie. Un exemple de ces services en Afrique est la collaboration avec le programme rizicole de Kano qui figure dans le rapport de l'ONUDI. Marditech envoie 30 de ses employés à Kano de temps à autre. Outre la transmission des compétences, Marditech promeut un état d'esprit orienté vers l'entretien.

Philippines – M. Ronilo A. Beronio

Les rendements philippins en riz augmentent d'à peu près 2,7 % par an. Cela a conduit à la croissance soutenue de 3,6 %, mais les rendements doivent croître de plus de 5 % pour que les objectifs fixés pour le secteur rizicole soient atteints. L'Institut philippin de recherche rizicole (PhilRice) fournit des efforts de R&D rizicole avec des programmes pour : les écosystèmes favorables (bas-fonds irrigués), les écosystèmes non favorable (bas-fond pluvial) ; la promotion et la gestion de la connaissance et, la recherche et l'impact des politiques.

Philrice est impliqué dans une collaboration internationale qui oeuvre pour l'atteinte de l'autosuffisance africaine en riz en apportant de l'aide technique en matière de systèmes de riziculture et de renforcement des capacités. Ce partenariat s'inspire de la collaboration avec la JICA qui comprennent la formation des spécialistes africains, l'élaboration de supports de formation et d'informations, l'aide technique, l'adaptation des essais des machines pour la préparation des parcelles et la récolte et l'orientation en matière de recherche, développement et vulgarisation.

La plateforme des technologies de Philrice est accessible par la PalayCheck qui est un système intégré de gestion des cultures qui rassemble les technologies et les processus d'apprentissage en qualité semencière, en préparation des terres, en mise en place des cultures, en gestion nutritionnelle, en maîtrise de l'eau, en gestion des ravageurs et en gestion de la récolte.

Les paysans sont formés en gestion intégrée dans des écoles d'agriculteurs de terrain qui ont lieu pendant la principale saison ; une approche qui vise à atteindre 500 000 paysans. Il y a également l'Académie open de l'agriculture philippine (OpAPA) avec son centre d'appel destiné aux agriculteurs. Il a été noté que l'Institut de recherche rizicole des Philippines est très novateur : il a fait du riz l'équivalent du café ou du vin.

Thaïlande – Dr Lawanprasert Apichar

Les prix du riz en Thaïlande ont doublé pendant la crise alimentaire de 2004, conduisant à des pénuries et à l'insécurité. Cependant, la Thaïlande est aujourd'hui autosuffisante en cultures vivrières, en bétail et en produits de la pêche. La production rizicole en 2008 était de l'ordre de 30,93 millions de tonnes, ce qui a laissé 13,26 millions de tonnes (45 %) aux exportations après une consommation interne de 16,94 tonnes. Cela fait de la Thaïlande, le plus grand exportateur de riz mondial.

Le total du riz Thaï de qualité destiné aux exportations, représente 45,7 % du riz Thaïlandais exporté. Le reste est constitué de qualité moyenne (12,2, de basse qualité (22,1 %) et de riz étuvé (20 %). La focalisation de la recherche et du

développement rizicole en Thaïlande repose sur une agriculture durable en intégrant trois objectifs principaux :1. La santé environnementale, 2. La rentabilité économique, et 3. L'équité sociale et économique.

La Thaïlande coopère avec le Soudan pour une mise à niveau des technologies de production rizicole, pour améliorer la recherche et le développement de la production rizicole et apporter une aide technique à la production rizicole.

Viêtnam – M. Nguyen Xuan Dzung

Le Viêtnam est considéré comme l'un des pays les plus expérimentés et productifs en matière de production de paddy. Il est avec succès passé de la production d'une récolte par an à la double culture en exploitant plus de terres pour la production rizicole, par la réhabilitation de terres désertées et décrétées stériles pour produire du riz, et à mis en pratique les technologies afin de consolider la production rizicole par la recherche génétique ainsi que la sélection rizicole appropriée pour les différentes régions, la mise en pratique des mesures intégrées en production rizicole ; l'augmentation des superficies sous riz hybride dans les régions, l'introduction progressive de l'utilisation des machines dans la production et en poursuivant la formation et le perfectionnement du personnel chargé de la vulgarisation, des ouvriers et des agriculteurs.

L'objectif du Viêtnam en apportant de l'aide à la production rizicole africaine est d'augmenter rapidement la production rizicole et en ce sens, il promeut fortement son aide à ce secteur vital. Les experts agricoles vietnamiens ont, depuis les années 1980 été envoyés en Angola, au Mozambique et dans d'autres pays. Le Viêtnam a conclu des accords tripartites avec cinq pays africains (impliquant plus de 300 experts agricoles).Ceci se réalise par les amitiés provinciales avec la Zambie et le Mozambique résultant en coopération tripartite proposée impliquant le Comité du peuple de Hanoi, le gouvernement mozambicain et JICA. Le modèle vietnamien des échanges en experts a attiré l'attention de nombreux pays ainsi que des organismes internationaux.

Égypte – Dr Mohamed Abu-Zeid El-Nahrawi

La stratégie agricole égyptienne se focalise sur une utilisation rationnelle des eaux

disponibles, des terres, du capital et des ressources humaines avec l'objectif d'atteindre la moyenne mondiale de rendement rizicole la plus élevée. À cet égard, la production céréalière égyptienne a connu une augmentation passant de 8 millions de tonnes dans les années 1980 pour dépasser les 20 millions de tonnes en 2007 due à la mise en pratique des nouvelles technologies et des cultivars à haut rendement afin d'optimiser les rendements par unité de superficie et des eaux. Pour soutenir cet effort, l'Égypte a mis en place un groupe de vulgarisation efficace et capable de transférer les paquets technologiques et un système de formation aux agriculteurs. D'autres activités aussi importantes sont la formation des jeunes chercheurs et des spécialistes à différents niveaux, au niveau local et international à l'IRRI aux Philippines, dans les universités américaines, les centres de recherche chinois, la Corée du sud, l'Inde et le Japon. L'Égypte est en train de renforcer sa collaboration avec différentes instances internationales, en particulier l'IRRI, JICA, la FAO, le CIAT, AfricaRice, l'USAID et CAAS (Chine) et elle effectue actuellement des programmes de formation nationaux et internationaux pour des chercheurs en technologie de production rizicole.

Le programme rizicole égyptien a pendant plus de 20 ans collaboré avec la JICA pour organiser des programmes de formation annuels en technologie de production rizicole avec 30 participants issus des pays africains producteurs de riz. Les objectifs de cette formation sont le transfert des nouvelles technologies à ces pays, l'augmentation de la productivité des terres des différents écosystèmes, l'identification des problèmes et la proposition des solutions pour les stress biotiques et abiotiques ; l'identification des éléments clefs pour augmenter les rendements et permettre aux participants de partager leurs expériences.

Le Centre égyptien pour la recherche et la formation en riz (RRTC) a secondé des experts au Ghana, au Niger et au Soudan pour travailler sur les variétés de riz locales et égyptiennes afin de réaliser des améliorations significatives en rendements par une série de technologies recommandées par le RRTC. Ce dernier se pose en point focal régional pour la JICA, IRRI et AfricaRice et s'intéresse à la mise en place des sites d'expérimentation et de recherche collaborative et des projets de formation dans de différent pays africains soutenus par les échanges du personnel et du matériel.

Brésil – Dr Flavio Breseghello

Le Brésil partage de nombreuses similitudes avec l’Afrique et le gouvernement fédéral brésilien soutient la collaboration avec les pays en voie de développement pour la promotion de la sécurité alimentaire, la garantie de la préservation de l’environnement, le renforcement des liens diplomatiques, l’amélioration du développement économique et social, la prévention de la séparation de nature ethnique ou religieuse et la promotion des échanges culturels. L’EMBRAPA (l’entreprise brésilienne de recherche agricole) se tient à ces lignes directrices et y joue un rôle prépondérant pour les faire avancer.

Parmi les domaines dans lesquels l’EMBRAPA pourrait venir en aide à la production rizicole africaine figurent : le transfert des ressources génétiques, la formation et les informations techniques, et la disponibilité des plans directeur et des prototypes pour des équipements de petite exploitation. Sa contribution pourrait s’avérer plus significative dans des systèmes pluviaux, car le germeplasma du GCRAI s’applique principalement dans des systèmes irrigués. Le Brésil pourrait fournir de l’aide technique dans le renforcement des capacités par des formations de courte durée, une formation saisonnière sur le tas, et le soutien aux programmes de masters et de doctorats et ce, en collaboration avec les universités locales. Ces programmes pourront couvrir la sélection rizicole et la production semencière, la préparation et la conservation des sols, la gestion de la riziculture et des activités post-récolte et une gestion intégrée des ravageurs. L’EMBRAPA reconnaît qu’il est important d’impliquer les institutions locales dans toute stratégie quelconque de transfert des technologies.

Discussions

Les participants ont observé que la croissance annuelle en consommation de riz à l’échelle mondiale est de 1,7 %, mais l’augmentation en rendements n’est que de 1,5 % ce qui veut dire qu’il existe un écart d’ordre structurel qui ne peut pas être évité de façon définitive en utilisant les réserves. Ceci en fait de la CARD un outil très important, car une autre crise se prépare et l’Afrique doit devenir compétitive.

Les SNDR et l’enquête des interventions des Partenaires au développement ont fourni une bonne base d’informations qui a inspiré la confiance et la croyance que les objectifs de la CARD pourraient se réaliser. Le Secrétariat de la CARD devrait

étudier comment les connaissances et l'expérience acquises pouvaient s'intégrer, en constituant les groupes de travail sur des thèmes différents, surtout sur les questions de post-récolte et comment initier des partenariats avec des pays non africains, surtout en matière de formation.

La coopération Sud-Sud devrait comprendre la formation des Africains en Asie et en Amérique latine, mais les chercheurs, les experts et les formateurs de ces pays devrait aussi venir en Afrique pour des échanges d'informations et de matériel. Il existe beaucoup de technologies qui sont transférables et les technologies adaptées et transférées devraient s'échanger librement sans tenir compte de leurs origines.

L'allogamie est bonne, mais la technique d'appui périodique sera nécessaire après la formation afin de garder les stagiaires sur la bonne voie et s'assurer que la formation est bien contextualisée. À cet égard, les chances d'une adoption durable des technologies transférées pourrait s'avérer meilleure si les Africains les ramènent avec eux plutôt qu'ils ne les reçoivent.

Dans de nombreuses régions d'Afrique, le riz sera intégré à d'autres activités agricoles comme l'élevage. Dans certaines zones, il serait bon d'accroître la taille des superficies pour faciliter une meilleure gestion des sols et de l'eau.

Les agences de développement telles que le FIDA préfèrent soutenir les projets à fort engagement pour réussir et dont des objectifs sont clairs et réalisables. La CARD a toutes ces caractéristiques excepté, jusqu'ici, un engagement formel et fort des gouvernements nationaux de fournir les ressources pour accélérer le développement rizicole.

Selon un dicton congolais « un oiseau ne peut pas voler avec une seule aile ». La collaboration mentionnée par les divers partenaires de la CARD lui donnera deux ailes, mais il faut qu'il y ait une attribution claire des tâches. Comme noté ci-dessus, il semble des présentations que toute le monde peut collaborer dans tout, même si la collaboration Sud-Sud devrait être ciblée avec prudence, avec par exemple, le transfert des hybrides et des technologies du riz irrigué d'Égypte, la transformation et de nouveaux produits d'Asie, et les variétés de plateau et les

rotations culturales en provenance du Brésil. Avec une matrice à huit critères il sera possible de répartir les tâches.

Pour réaliser une telle collaboration, il est nécessaire de se procurer du soutien des bailleurs et la BAD a donné son assurance que toute option qui se traduit en projets pourrait avoir le soutien de la Banque. La banque pourrait inclure également une aide technique dans leur ensemble de financement des projets. La BAD prépare la prochaine étape du projet de riz NERICA, d'où la nécessité pour les pays qui s'y sont engagés de commencer à rassembler les besoins de base en préparation du projet lorsque celui-ci débutera.

Alors que les opportunités qu'offre la CARD pour une collaboration avec les pays asiatiques, le Brésil et l'Égypte ont été appréciées, il serait souhaitable d'apprendre des actions entreprises par ces pays. Jusqu'à quel degré par exemple dépendent-ils de l'expansion des superficies sous riziculture. Il serait d'un grand intérêt de s'informer davantage sur leur secteur rizicole car, tandis que l'Afrique fait ses importations en provenance de la Thaïlande, ses rendements de 3 à 4 tonnes par hectare ne sont pas si élevés. La Côte d'Ivoire, par exemple vise à atteindre 5 tonnes par hectare. Que font les pays asiatiques pour avoir cet excédent qui est exportés ?

Conclusions du président

Le Président a conclu en indiquant que les pays partenaires avaient fourni d'excellentes présentations qui ont montré leurs forces et ce qu'ils voulaient offrir dans la cadre d'une collaboration africaine. Ils ont espéré que l'entreprise qui couvre trois continents ajoutera une valeur significative à la planification et à la mise en oeuvre du développement rizicole en Afrique.

Le Président a également indiqué qu'il était probable que ce soit la première fois que les acteurs se rencontrent et que ceux-ci avaient fait entendre qu'il existait un immense potentiel et une volonté de collaborer, et que les deux parties pourront bénéficier de cette collaboration et pas uniquement les Africains. De plus, il est évident qu'il y avait besoin de plus de soutien des bailleurs afin de faciliter la collaboration. AfricaRice et IRRI devraient également jouer un rôle vital en ce sens.

En prenant en compte les points ci-dessus, l'Assemblée a exhorté que plus d'efforts soient fournis pour faciliter une telle coopération, à commencer avec un débat sur comment atteindre une collaboration Sud-Sud efficace en développement rizicole et a demandé à l'initiative de la CARD de faciliter un tel débat.

7. Conclusions de l'Assemblée et les prochaines étapes

Les participants ont formulé les conclusions sur la base des délibérations pendant chaque séance et le projet du résumé du Président³ préparé par les co-présidents.

Quant à l'avenir, Il y a eu un appel pour des actions coordonnées d'une durée déterminée pour la mise à jour des SNDR, en élaborant sur les aspects tels que les propositions pour une coopération Sud-Sud, le choix d'une approche filière, les questions relatives au genre et l'amélioration de l'ensemble de la qualité des documents. L'Assemblée a pris note de l'importance d'entreprendre une action rapide afin d'accélérer la mise en oeuvre de chaque SNDR pour que le soutien et l'élan pris ne soit pas perdu. Il a été convenu que les versions actuelles, imparfaites des SNDR étaient suffisamment développées pour orienter les actions à court terme.

Quant à l'engagement envers l'Initiative, tous les acteurs et plusieurs participants ont proposé que le résumé exécutif doit véhiculer un message fort destiné aux décideurs pour qu'ils considèrent un accroissement de l'allocation des ressources destinées aux interventions dans la filière rizicole. Parallèlement, les SNDR doivent être considérées comme étant conformes aux très importants documents nationaux et régionaux tels que les CAADP et les DSRP dans lesquels le riz joue déjà un rôle. La CARD doit garantir que le développement rizicole occupe une place juste dans le contexte de chaque pays sans pour autant surévaluer ses vertus.

L'Assemblée a réaffirmé la foi de la CARD en l'importance du partage d'informations, et il y a eu un appel pour le Secrétariat de la CARD d'accepter de tenir ce rôle, en particulier d'aider les partenaires au développement à planifier leurs projets et programmes d'une façon beaucoup plus efficace. Il a été clarifié cela ne fait pas partie des termes de référence de la CARD de servir d'intermédiaire entre les pays et les bailleurs. Chaque pays et bailleur a ses propres procédures et exigences que l'on doit suivre. La CARD est en train de mettre en place une approche commune qui peut être définie et adaptée lorsque les pays

³ Le résumé du Président a été finalisé après l'Assemblée par le biais de consultations avec le Comité directeur et figure en Annexe 2 et 3.

approchent individuellement les bailleurs.

L'Assemblée a brièvement débattu des prochaines étapes proposées dans le résumé du Président. Premièrement, l'initiative de la CARD devrait établir immédiatement les mécanismes de coordination, en s'inspirant des cadres institutionnels existants, pour la mise en œuvre des SNDR dans chaque pays. Ceci comprend non seulement la coordination des interventions dans la filière riz par les acteurs pertinents, mais également à la coordination pour garantir la conformité des SNDR aux cadres pertinents de développement et de finance, à savoir les CAADP et les DSRP pour s'assurer d'un ralliement politique et de financements adéquats en vue des investissements dans le secteur rizicole. Entre temps, une action doit être entreprise pour identifier les zones qui nécessitent une intervention immédiate et des modalités au niveau régional.

Deuxièmement, en tant que premier pas vers la mise en œuvre des SNDR, les mécanismes nationaux de coordination de la CARD doivent effectuer des analyses détaillées des besoins et des ressources pour : identifier les lacunes et les zones d'intervention prioritaire, élaborer et peaufiner les SNDR pour garantir que les expériences passées sont bien reflétées, consulter des acteurs pour la coordination et l'harmonisation des mesures de soutien, accorder une attention particulière au renforcement des capacités.

Troisièmement, vis-à-vis de la coopération Sud-Sud, les modalités de soutien et de coopération des pays qui ne font pas partie de l'Afrique subsaharienne doivent être encouragées et le cas échéant, facilitée par le Secrétariat en collaboration avec les pays et institutions intéressés.

En dernier lieu, le Secrétariat de la CARD devrait mettre en place un système d'informations et une page web dans les meilleurs délais pour faciliter le partage des informations entre les acteurs.

8. Divers

L'Assemblée générale a approuvé la proposition du Comité directeur d'accueillir la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale en tant que nouveaux membres du Comité directeur.

Il a été noté que les non-membres sont les bienvenus à assister aux réunions du Comité directeur et à apporter une contribution technique, mais contrairement aux membres ils n'ont pas le droit de vote ni de s'engager dans l'administration de la CARD.

Les pays du premier groupe se sont mis d'accord sur le fait que leurs SNDR devraient être largement diffusées au public.

Les partenaires au soutien présents à l'Assemblée se sont accordés que les informations données dans « L'Étude préliminaire sur les projets rizicoles en Afrique subsaharienne » devraient être mise à la disposition du public.

La prochaine Assemblée générale se tiendra dans un an. En attendant, il a été proposé que le prochain Comité directeur soit tenu en novembre 2009.

9. L'Allocution de clôture du Président

Le Président a émis le souhait qu'au moment de la 3^e Assemblée générale de la CARD, des actions significatives auront été posées pour être revues par l'Assemblée. Les discussions étaient franches et approfondies sur les intérêts communs et préoccupations. Beaucoup avait été réalisé pendant l'année qui a suivi le lancement de l'Initiative : le Secrétariat est opérationnel. Il existe 11 SNDR et 11 membres du comité directeur engagés ; et beaucoup d'autres choses.

Comme tous le savent, les SNDR n'étaient pas parfaites ,mais elles sont un bon point de départ et la Coalition devrait rester pragmatique. La CARD a pris un élan et les partenaires doivent continuer avec leur mise en œuvre.

Les SNDR bénéficient d'une appropriation soutenue par une volonté politique au plus haut niveau politique. Par conséquent, plus vite les pays pourront rencontrer leurs partenaires au développement pour entamer les processus de financements, mieux ce sera pour maintenir l'élan. En ce sens, l'engagement de la JICA est très fort. Elle soutien déjà le développement des projets rizicole et en initiera d'autres. D'autres bailleurs ont exprimé la même volonté de soutenir l'objectif ferme de la CARD à savoir le doublement de la production rizicole.

Lors de la prochaine réunion du comité directeur, en novembre 2009, l'Assemblée générale fera bilan des réalisations du début, et les parties seront devant un paysage différent avec une approche bien harmonisée.

Des remerciements ont été adressés aux participants des pays de l'Afrique subsaharienne, l'Égypte, les pays non-africains et les organismes internationaux pour leur engagement et leur participation à la deuxième Assemblée générale de la CARD.

Le Président a félicité le Secrétariat de la CARD qui, en dépit de son petit effectif a fait du bon travail et méritait les remerciements et l'appréciation de la Coalition. L'apport des interprètes et du personnel de la JICA a été reconnu, car ils ont travaillé inlassablement derrière les coulisses. En dernier lieu, M. Oshima a

remercié Dr Ngongi pour avoir co-présidé l'Assemblée.

PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE

JOUR 1: Mercredi, 3 Juin

Horaires	Session	Presentateur/Président
08:30 -	Inscription	
09:00 - 09:25	Allocution d'ouverture	M. Kofi A. Annan Président du Conseil d'administration, AGRA Dr Sadako OGATA Président, JICA
09:25 -	Pause	
09:30 - 09:45	Rapport sur le processus d'élaboration des SNDR	Secrétariat de la CARD
09:45 - 12:30	Présentation des SNDR : Session du matin	Kenya, Tanzanie, Ouganda, Sénégal, Ghana, Cameroun
12:30 -13:30	Déjeuner	
13:40 -15:00	Présentation des SNDR : Session de l'après-midi	Sierra Leone, Guinée, Mali, Nigeria, Mozambique, Madagascar
16:30 -16:45	Résumé des présentations des SNDR par l'expert	À déterminer
16:45 -17:30	Discussions	
17:30 -19:30	Cocktail au même lieu	

JOUR 2: Jeudi 4 juin

Horaire	Session	Presenter/Chair
09:00 -12:30	Approche des donateurs au développement rizicole en Afrique	To be determined (BM, BAD, USAID, AfricaRice/IRRI, PNUD, JICA, AGRA, etc.)
12:30 -14:00	Déjeuner	
14:00 -17:00	Promotion de la coopération Sud-Sud dans le développement rizicole	Indonésie, Philippines, Malaisie, Thaïlande, Vietnam, Égypte, Brésil
17:00 -17:30	Pause-café	
17:30 -18:00	Session de clôture	

LISTE DES PARTICIPANTS

Gouvernements de l'Afrique subsaharienne

République du Cameroun

M. Tobie Ondo Manga, Assistant de Direction des Programmes et de la Coopération
Chargée d'Etudes

République du Ghana

M. Richard Twumasi-Ankrah, Directeur-adjoint, Direction des Plantes cultivées, Ministère
de l'Alimentation et de l'Agriculture

République de Guinée

Mr Kaba Camara, General Director of Strategic and Development Office, Ministry of
Agriculture and Livestock

République du Kenya

Dr Johnson Irungu Waithaka, Director of Agriculture and Crop Management, Ministry of
Agriculture

République de Madagascar

Mr Philbert Rakotoson, Permanent Secretary, Ministry of Agriculture

République du Mali

Dr Mamadou Goita, Coordinator of Rice Initiative, Ministry of Agriculture

République du Mozambique

Mr Marcelo Chaquisse, Deputy Director of Agricultural Service, Ministry of Agriculture

République fédérale du Nigeria

Eng. Moses Ayodele Aiyelagbe, Adewuyi, Director, National Food Reserve Agency
(NFRA), Federal Ministry of Agriculture and Water Resources

République du Sénégal

Mr Seyni NDAO, Director of Rural Planning and Development and Valley of Senegal River
and Faleme River

République de Sierra Leone

Dr Abdulai Jalloh, Deputy Director General, Sierra Leone Agricultural Research Institute

République de Tanzanie

Mr Emmanuel Makopiyo Achayo, Director of Policy and Planning, Ministry of Agriculture Food Security and Cooperatives

République d'Ouganda

Mr Andrew Sarich, National Programme Officer, Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries

**Gouvernements observateurs /Organisations sous-régionales de l'Afrique
subsaharienne**

Republic of Côte d'Ivoire (observer)

Mr Tayourou Silue, Director, National Rice Development, Ministry of Agriculture

Republic of Liberia (observer)

Dr Moses Zinnah, Advisor, Agricultural Extension and Research, Ministry of Food and Agriculture

The Mano River Union (observer)

Mr Simeon Momoh-Babbay Moribah, Deputy Secretary General of the MRU Secretariat

Gouvernements des pays hors de l'Afrique subsaharienne

République d'Indonésie

Dr Bambang Budhianto, Head of Planning Division, Directorate General of Food Crops, Ministry of Agriculture

Malaisie

Mr Jamaluddin Abu Bakar, Senior Manager, Technology Commercialisation, Marditec Corporation Sdn Bhd, Malaysia Agricultural Research Institute

République des Philippines

Mr Ronilo Alejandro Beronio, Executive Director, Philippine Rice Research Institute

Royaume de la Thaïlande

Dr Waree Chaitep, Director of Pathumthani Rice Research Center

République socialiste du Viêt Nam

Ms Thi Tuyet Hoa Nguyen, Vice Director of International Cooperation Department,
Ministry of Agriculture and Rural Development

République arabe d'Égypte

Dr Mohamed Abu-Zeid, El-Nahrawi, Director General, Field Crops Research Institute of
the Agricultural Research Center, Ministry of Agriculture and Land Reclamation

République Fédérative du Brésil

Dr Flavio Breseghello, Director of Research & Development, EMBRAPA Rice & Beans

Partenaires au développement

Centre pour le riz d'Afrique (AfricaRice)

Dr Marco Cletus Wopereis, Deputy Director General, Research

Banque africaine de développement (BAD)

Dr Harouna Dosso, Senior Agronomist

Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA)

Dr George Birgiwa, Program Officer

La fondation Bill et Melinda Gates

Dr Katherine Kahn, Senior Program Officer, Science and Technology Division

L'union européenne

Mr Dominic Al-Badri, Political Analyst, EC Delegation to Japan

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Dr Shivaji Pandey, Director, Plant Production and Protection Division

Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA)

Mr Ralph Richard Von Kaufmann, Director for Capacity Strengthening

Fonds international pour le développement agricole (FIDA)

Mr Cheikh M. Sourang, Senior Programme Manager, Office of the Assistant President,
IFAD Programme Management Department

Institut international de recherche sur le riz (IRRI)

Dr Robert Stewart Zeigler, Director General

Institut international de gestion de l'eau (IWMI)

Dr Akissa Bahri, Director for Africa

L'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA)

Mr Motofumi Kohara, Director, Rural Development Department.

Japan International Center for Agricultural Sciences (JIRCAS)

Dr Kenji Iiyama, President

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

Mr Komla Prosper Bissi, Agribusiness Advisor

United States Agency for International Development (USAID)

Mr Thomas Hobgood, Senior Technical Advisor, Office of Sustainable Development,
Bureau for Africa

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Dr Shantanu Mukherjee, Policy Advisor, Microeconomics, UNDP NY

La Banque mondiale

Dr Christine E. Cornelius, Program Coordinator, Agriculture and Rural Development, East
Africa and the Horn

Le Programme alimentaire mondial (PAM)

Dr Were Steven Omamo, Deputy Director of Policy, Planning and Strategy Division, WFP
Rome

Ministère japonais de l'Agriculture, de la Sylviculture et de la Pêche (MASP)

Mr. Masahiko Suneya, Director, International Cooperation Division

Ministère japonais des Affaires Etrangères (MEA)

Mr. Akira Yamada, Deputy Director-General, International Cooperation Bureau and

Sub-Saharan African Affairs

Sasakawa Africa Association

Mr Masaaki Miyamoto, Executive Director

Foundation for Advanced Studies on International Development (FASID)

Dr Keijiro Otsuka, GRIPS / FASID Graduate Program Director

Résumé du Président de l'Assemblée (Version Française)

Tokyo, Le 4 Juin 2009

La deuxième Assemblée générale de la « Coalition pour le développement du riz en Afrique » (CARD) s'est tenue à Tokyo du 3 au 4 juin 2009. La réunion a réuni des délégués des 12 pays de l'Afrique subsaharienne appartenant au premier groupe de pays approuvés lors de la première Assemblée générale, ainsi que deux pays observateurs africains et du Secrétariat de l'Union de la Rivière Mano. Des participants de 21 organisations ont aussi pris part à la réunion en tant que partenaires de l'Initiative. Sept pays qui ne font pas partie de l'Afrique subsaharienne ont été représentés dans le cadre de la coopération Sud-Sud pour le développement de la riziculture en ASS.

Lors de l'Assemblée, les présentations et les débats ont porté sur les questions ci-dessous :

1. Les Stratégies nationales de développement de la riziculture (SNDR) du premier groupe de pays.

Les 12 pays ont présenté leurs SNDR devant l'Assemblée, qui ont été suivies d'observations générales et d'un commentaire de l'AfricaRice au nom des membres du comité directeur.

Les conclusions de la session sont les suivantes :

Les participants ont reconnu et apprécié les efforts consentis par chaque pays et l'aide fournie par la Coalition en vue de l'élaboration des SNDR dans un délai limité.

Les SNDR doivent être considérées comme des documents évolutifs et doivent faire l'objet de modifications le plus vite possible, pour, entre autres, l'intensification de la fixation des priorités et des approches claires.

Le développement des capacités humaines et un engagement financier constituent des questions clefs et prioritaires pour une mise en oeuvre réussie du développement de la riziculture.

Il a été relevé l'importance d'une appropriation et d'une coordination par les pays en vue d'une mise en oeuvre efficace des SNDR auprès des acteurs au sein d'un pays, mais aussi entre un pays et les partenaires à l'appui.

2. Soutien de l'approche de partenariat pour le développement de la riziculture en Afrique

Les partenaires au soutien ont présenté leurs approches au développement rizicole en ASS, et leur évaluation des besoins des pays du premier groupe.

Les conclusions qui découlent de ces discussions sont les suivantes :

Bien que chaque partenaire ait montré ses avantages comparatifs en matière de développement rizicole, il faut davantage de coordination parmi les pays africains producteurs de riz. Les partenaires au soutien quant à eux devront attirer des investissements plus efficace et efficient vers le secteur rizicole en ASS.

Pour ce faire, il faut mettre en place un système complet d'informations afin de capitaliser et de partager les informations entre les acteurs concernés.

3. Une coopération Sud-Sud pour le développement de la riziculture en ASS.

Les présentations des pays n'appartenant pas à l'Afrique subsaharienne ont porté sur leur propre expérience en développement rizicole, et le cas échéant, sur leur collaboration avec les pays africains. Les participants ont apprécié la volonté et la capacité de ces pays à fournir un soutien technique au développement de la riziculture africaine.

Les conclusions de la discussion sont les suivantes :

La coopération Sud-Sud sera une composante essentielle pour atteindre les objectifs des SNDR. Chaque pays possède une expertise unique qu'il peut offrir sur la base de sa propre expérience.

L'expérience de ces pays, surtout en matière de renforcement des capacités, de transfert de technologies, la gestion de démonstrations permettrait de valoriser la planification et la mise en oeuvre du développement de la riziculture en Afrique subsaharienne.

Des dispositions doivent être prises pour permettre à ces pays d'apporter un soutien technique.

4. Les prochaines étapes

En s'appuyant sur les présentations et les débats ci-dessus, l'Assemblée a estimé qu'il y avait lieu de maintenir l'élan actuel de l'Initiative et à cette fin ont recommandé les actions suivantes :

Coordination

Au niveau national

Rendre fonctionnel les mécanismes de coordination pour la mise en oeuvre des SNDR

Garantir la conformité des SNDR aux cadres pertinents du développement et de la finance, notamment les CAADP et PSRP pour un ralliement politique et

l'octroi de financements adéquats pour les investissements dans le secteur rizicole.

Au niveau régional

Identifier les modalités et les zones d'intervention

La mise en oeuvre des SNDR

Effectuer une analyse détaillée des besoins-ressources pour identifier des faiblesses et les zones prioritaires pour une intervention.

Approfondir les stratégies de chaque sous-secteur, s'assurer que les expériences sont bien reflétées.

Effectuer une consultation auprès des acteurs pour une coordination et harmonisation des mesures de soutien tout en accordant une attention particulière au renforcement des capacités.

Coopération Sud-Sud

Les modalités du soutien/coopération de la part des pays n'appartenant à l'ASS doivent être encouragées et facilitées par le Secrétariat en collaboration avec les pays/institutions intéressées.

Systèmes d'informations

Mettre en place un système d'informations de la CARD et créer une page web

5. Divers

L'Assemblée générale a approuvé la proposition du comité directeur d'inclure la Banque africaine de développement, le Fonds international pour le développement agricole et la Banque mondiale en tant que membres du comité directeur.

Le premier groupe de pays sont unanimes sur le fait que les SNDR doivent être largement diffusées auprès du grand public.

Les partenaires au développement présents à l'Assemblée se sont accordés sur le fait que les informations données dans le rapport sur « l'Étude de base sur les Projets rizicoles en Afrique subsaharienne » soient diffusées au public.

La prochaine Assemblée générale se tiendra dans un an. D'ici là, il a été proposé que le prochain comité directeur ait lieu en novembre 2009.

Résumé du Président de l'Assemblée (Version Anglaise)

Tokyo, Le 4 Juin 2009

The Second General Meeting of the “Coalition for African Rice Development” (CARD) convened in Tokyo on 3rd and 4th June 2009. The Meeting was attended by delegates from the 12 sub-Saharan Africa countries in the first group of countries approved at the First General Meeting as well as from two observer African countries and the Secretariat of the Mano River Union. Participants from 21 organizations also joined the Meeting as Supporting Partners of the Initiative, along with seven non-SSA countries as South-South Cooperation partners for rice development in SSA.

Presentations were made and discussions held on the following topics:

1. National Rice Development Strategies (NRDS) of the first group of countries

The 12 countries presented their NRDS to the Meeting, followed by general observations and comments by AfricaRice on behalf of the Steering Committee members.

The session produced the following conclusions:

The participants acknowledged and appreciated the efforts made by each country and the assistance provided by the Coalition towards elaborating NRDS within a limited timeframe.

The NRDS should be considered as living documents and should undergo further elaboration as soon as possible to, *inter alia*, sharpen prioritization and articulate approaches.

Human capacity development and financial commitment are key priority issues for implementation of successful rice development.

The importance of country ownership and coordination for the effective implementation of NRDS among stakeholders within a country as well as between a country and Supporting Partners was emphasized.

2. Supporting Partners' approach to African rice development

Supporting Partners made presentations on their approaches to rice development in SSA, and their assessment of the needs of the first-group countries.

The discussion concluded that:

While each Partner has shown its comparative advantages in rice development, more coordination among African rice producing countries and Supporting Partners will be

needed to bring about more efficient and effective investment in the rice sector in SSA. To this end, a more comprehensive information system should be established in order to capture and share information among relevant stakeholders.

3. South-South Cooperation for rice development in SSA

Non-SSA countries presented on their experience in rice development and, where appropriate, their collaboration with African countries. The participants appreciated their willingness and capacity to provide technical assistance to African rice development

The discussion concluded as follows:

South-South cooperation will be an essential component for achieving NRDS goals. Each country has unique expertise which it can offer based on its own experience.

The experience of these countries, particularly in capacity building, technology transfer and management of demonstrations would add value to the planning and implementation of rice development in sub-Saharan Africa.

Necessary arrangements should be made to enable these countries to provide technical assistance.

4. Next steps

Based on the presentations and discussions above, the Meeting felt the need to maintain the momentum of the Initiative and to this end recommended the following actions:

Coordination

At national level

Make coordination mechanisms operational for the implementation of NRDS.

Ensure alignment of NRDS to relevant development and finance frameworks, including CAADP and PRSPs for political buy-in and adequate financing for rice-related investment.

At regional level

Identify areas of intervention and modalities.

Implementation of NRDS

Conduct detailed analysis of needs-resource matching to identify gaps and priority areas for intervention.

Elaborate each sub-sector strategy, making sure that past experience is well reflected.

Conduct stakeholder consultation for coordination and harmonization of support measures, paying special attention to capacity building.

South-South cooperation

Modality of support / cooperation from non-SSA countries should be encouraged and where appropriate facilitated by the Secretariat in collaboration with interested countries / institutions.

Information system

Establish CARD information system and web page

5. Other business

The General Meeting endorsed the proposal of the Steering Committee to add the African Development Bank, the International Fund for Agricultural Development and the World Bank as new Steering Committee members.

The first-group countries agreed that the NRDS should be widely distributed to the public.

Supporting Partners present at the meeting agreed that the information given in the report 'Baseline Survey on Rice Related Projects in sub-Saharan Africa' be accessible to the public.

The next General Meeting will be held within one year. Meanwhile, the next Steering Committee will take place tentatively in November 2009.